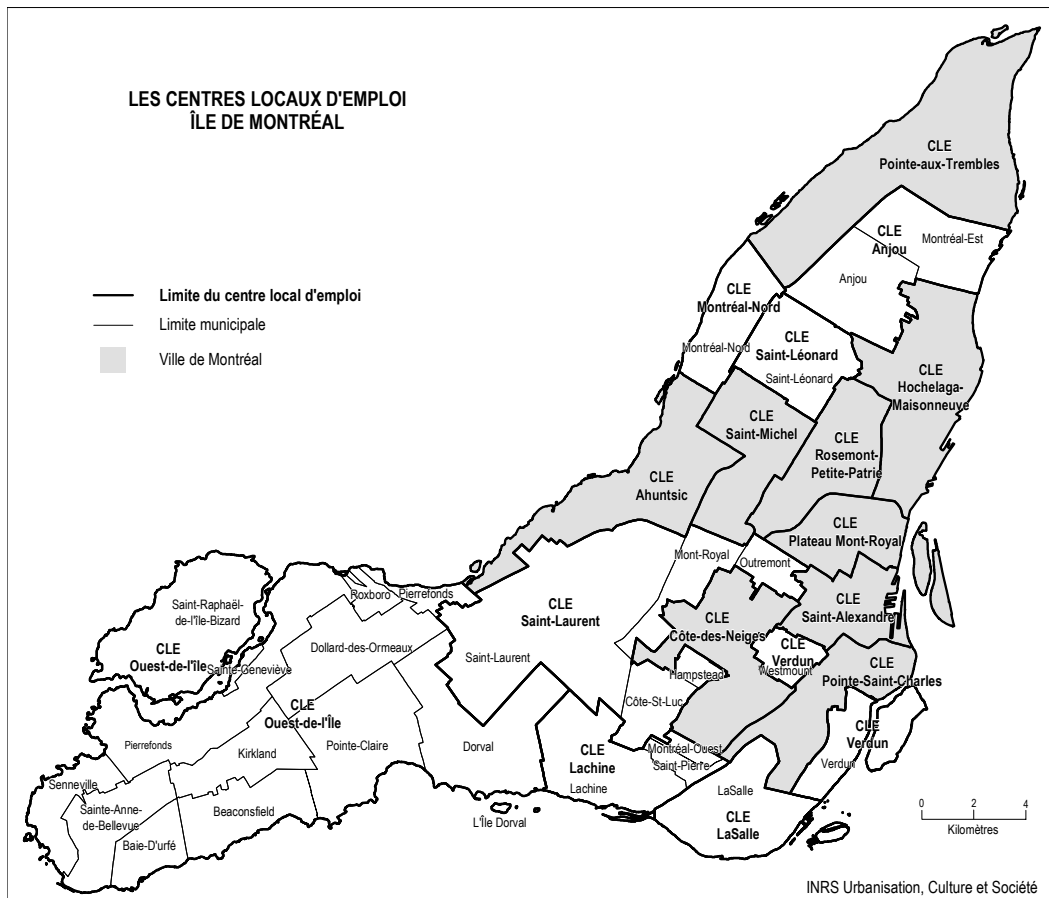


# LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES DES RÉSIDANTS ET DE LA CLIENTÈLE DES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

## RAPPORT SYNTHÈSE



ÉTUDE RÉALISÉE PAR

INRS Urbanisation, Culture et Société

POUR LA DIRECTION RÉGIONALE DE  
MONTRÉAL

Québec   
Emploi-Québec

Novembre 2001

---

La recherche a été menée pour la Direction régionale de Montréal d'Emploi-Québec à l'INRS Urbanisation, Culture et Société par Annick Germain, professeur-chercheur titulaire, Yvon Martineau, agent de recherche, Jaël Mongeau, agent de recherche, Philippe Apparicio, étudiant au doctorat en études urbaines et Nathalie Bouvier, étudiante à la maîtrise en études urbaines.

Elle n'aurait pu être menée à bien sans la collaboration de tous les instants de Daniel Lalonde, agent de recherche et de Carole Gravel, pour la première partie, lors de la préparation des banques de données, tous les deux rattachés à la Direction régionale de Montréal d'Emploi-Québec, Direction de la planification du suivi et de l'information sur le marché du travail.

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>i</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>iv</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE I : LES RÉSIDANTS DES CLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL.....</b>	<b>8</b>
<b>    LA POPULATION .....</b>	<b>8</b>
La population totale.....	8
La scolarité .....	9
L'immigration.....	10
Les minorités visibles .....	11
La scolarité des immigrants et des minorités visibles.....	12
L'indice de défavorisation.....	14
<b>    LE MARCHÉ DU TRAVAIL .....</b>	<b>17</b>
La population active .....	17
Les indicateurs économiques .....	19
<i>Taux d'activité par catégories d'âge.....</i>	<i>20</i>
<i>Taux de chômage par catégories d'âge .....</i>	<i>22</i>
<i>Taux d'emploi par catégories d'âge .....</i>	<i>22</i>
Population active selon le type d'industries.....	24
<i>Les services à la consommation .....</i>	<i>25</i>
<i>Le secteur secondaire .....</i>	<i>26</i>
<i>Les services à la production .....</i>	<i>27</i>
<i>Les services publics.....</i>	<i>28</i>
Les professions .....	29

**PARTIE 2 : LA CLIENTÈLE DES CLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL.....35**

**A : LES PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI**

**APTES AU TRAVAIL ..... 35**

Répartition des prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail....36

Les prestataires ayant occupé des postes de type intermédiaire.....38

Les prestataires ayant occupé des postes de type technique ou  
spécialisé .....39

Les prestataires ayant occupé des postes de type élémentaire .....40

Les prestataires ayant occupé des postes de type professionnel.....41

**B : LES PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI**

**APTES AU TRAVAIL ..... 42**

Les prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail, chefs de  
famille monoparentale.....44

Durée des prestations .....45

**LEXIQUE .....47**

## **LISTE DES TABLEAUX**

---

<i>Tableau 1 : Positionnement des CLE selon leur indice de défavorisation .....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 2 : Les principaux indicateurs économiques .....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 3 : Répartition de la population active de l'île de Montréal par CLE (%).....</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 4 : Les principaux indicateurs économiques par CLE.....</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 5 : Les taux d'activité par catégories d'âge .....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 6 : Taux de chômage par catégories d'âge.....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 7 : Taux d'emploi par catégories d'âge.....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 8 : Durée des prestations, prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail, île de Montréal, mars 2000 .....</i>	<i>45</i>

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

<i>Graphique 1 : Répartition de la population totale par CLE île de Montréal, 1996.....</i>	<i>8</i>
<i>Graphique 2 : Scolarité de la population de 15 ans et plus, par CLE, île de Montréal, 1996.....</i>	<i>9</i>
<i>Graphique 3 : La population immigrante par CLE, île de Montréal, 1996 .....</i>	<i>10</i>
<i>Graphique 4 : L'appartenance aux minorités visibles par CLE, île de Montréal, 1996.....</i>	<i>11</i>
<i>Graphique 5 : Personnes nées à l'extérieur du Canada et personnes appartenant aux minorités visibles : proportion sans certificat d'études secondaires ou diplôme d'une école de métiers par CLE, île de Montréal, 1996.....</i>	<i>12</i>
<i>Carte 1 : Indice de défavorisation sur le territoire de l'île de Montréal.....</i>	<i>14</i>
<i>Graphique 6 : Répartition de la population active par secteurs d'activités, île de Montréal, 1996 .....</i>	<i>24</i>
<i>Graphique 7 : La main-d'œuvre du secteur des services à la consommation par CLE de résidence.....</i>	<i>25</i>
<i>Graphique 8 : La main-d'œuvre du secteur secondaire par CLE de résidence .....</i>	<i>26</i>
<i>Graphique 9 : La main-d'œuvre du secteur des services à la production par CLE de résidence .....</i>	<i>27</i>
<i>Graphique 10 : La main-d'œuvre du secteur des services publics par CLE de résidence.....</i>	<i>28</i>
<i>Graphique 11 : Population active par niveaux de compétence.....</i>	<i>29</i>
<i>Graphique 12 : Le personnel cadre ou de gestion par CLE de résidence.....</i>	<i>30</i>
<i>Graphique 13 : Le personnel de type professionnel par CLE de résidence .....</i>	<i>31</i>
<i>Graphique 14 : Le personnel de type technique ou spécialisé par CLE de résidence.....</i>	<i>32</i>
<i>Graphique 15 : Le personnel de type intermédiaire par CLE de résidence .....</i>	<i>33</i>
<i>Graphique 16 : Le personnel de type élémentaire par CLE de résidence.....</i>	<i>34</i>
<i>Graphique 17 : Évolution du nombre de prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail, par niveaux de compétence .....</i>	<i>35</i>
<i>Graphique 18 : Répartition des prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail par niveaux de compétence, mars 2000.....</i>	<i>36</i>
<i>Graphique 19 : Répartition par CLE des prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail, mars 2000.....</i>	<i>37</i>

<i>Graphique 20 : La répartition par CLE des prestataires d'assurance-emploi aptes au travail qui occupaient des postes de type intermédiaire, mars 2000</i> .....	38
<i>Graphique 21 : La répartition par CLE des prestataires d'assurance-emploi aptes au travail qui occupaient des postes de type technique ou spécialisé, mars 2000</i> .....	39
<i>Graphique 22 : La répartition par CLE des prestataires d'assurance-emploi aptes au travail qui occupaient des postes de type élémentaire, mars 2000</i> .....	40
<i>Graphique 23 : La répartition par CLE des prestataires d'assurance-emploi aptes au travail qui occupaient des postes de type professionnel, mars 2000</i> .....	41
<i>Graphique 24: Répartition des prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail par CLE, île de Montréal, mars 2000</i> .....	42
<i>Graphique 25: Taux de variation du nombre de prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail entre mars 1997 et mars 2000 par CLE, île de Montréal</i> .....	43
<i>Graphique 26 : Proportion de chefs de famille monoparentale chez les prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail par CLE, île de Montréal, mars 2000</i> .....	44
<i>Graphique 27 : Durée des prestations depuis la dernière admission par CLE, prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail, île de Montréal, mars 2000</i> .....	46

## **INTRODUCTION**

---

Le présent rapport est une synthèse des analyses menées sur les clientèles et sur la population active des dix-sept centres locaux d'emploi (CLE) de l'île de Montréal. Il comprend deux parties.

La première présente de manière comparative les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des populations résidant sur les territoires de chacun des CLE. Les informations sont tirées des données du recensement de 1996 (Statistique Canada), compilées pour Emploi-Québec à l'échelle des dix-sept centres locaux d'emploi localisés sur le territoire de l'île de Montréal et traitées par l'INRS-UCS.

La seconde partie dresse un portrait des deux principales clientèles d'Emploi-Québec, soit : les prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail et les prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail. Les données concernant les prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail proviennent d'un fichier dénominalisé fourni à Emploi-Québec (direction régionale de Montréal) par Développement des ressources humaines Canada. Celles concernant les prestataires de l'assistance-emploi proviennent du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique).



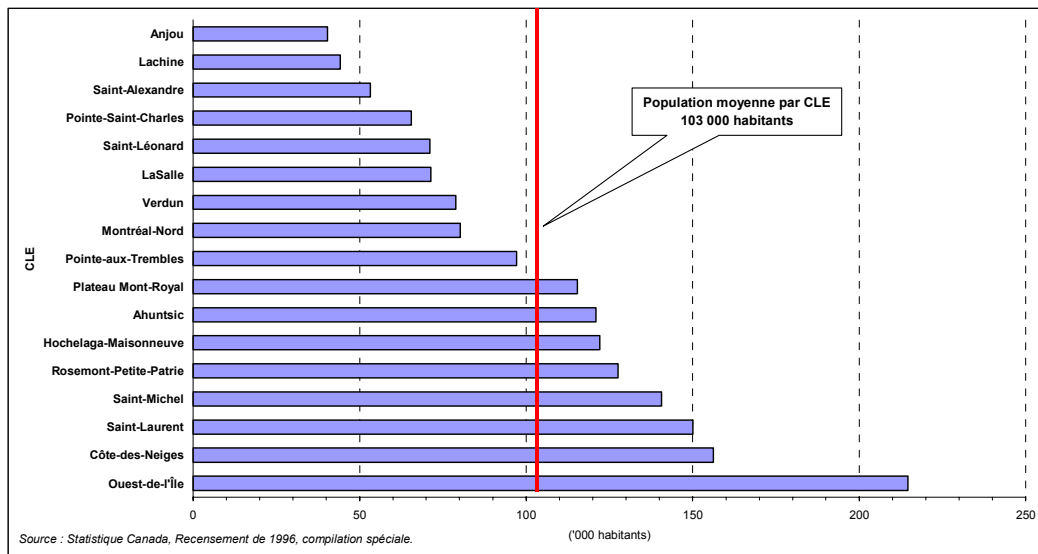
# PARTIE I : LES RÉSIDANTS DES CLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

## LA POPULATION

### La population totale

En 1996, la population totale de l'île de Montréal se chiffrait à 1 749 510 habitants. On dénombre dix-sept Centres locaux d'emploi (CLE) sur son territoire pour une moyenne théorique d'environ 103 000 personnes par CLE. La répartition de la population par CLE (*graphique 1*) offre cependant une image très différente de cette moyenne avec des effectifs allant de 40 974 habitants (Anjou) à 216 620 habitants (Ouest-de-l'Île). C'est le CLE Pointe-aux-Trembles qui se rapproche le plus de cette moyenne. La population résidant sur le territoire des CLE Anjou et Lachine est beaucoup moins nombreuse (moins de 50 000 personnes) tandis que celle des CLE Côte-des-Neiges (plus de 150 000 habitants) et Ouest-de-l'Île (plus de 200 000 habitants) est beaucoup plus nombreuse.

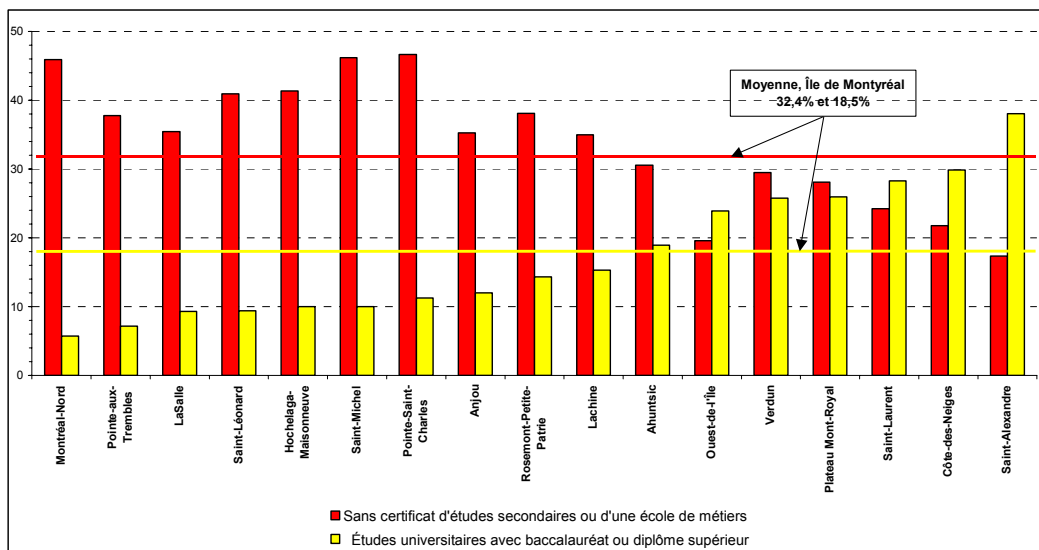
*Graphique 1 : Répartition de la population totale par CLE  
île de Montréal, 1996*



## La scolarité

À l'échelle de l'île de Montréal, 18,5% de la population de 15 ans et plus a au moins un baccalauréat universitaire et 32,4% n'a pas de certificat d'études secondaires ou d'une école de métier (*graphique 2*). La proportion de la population de 15 ans et plus ayant au moins un baccalauréat universitaire varie de 6% (CLE Montréal-Nord) à 38% (CLE Saint-Alexandre). Cette proportion est plus élevée que dans l'ensemble de l'île de Montréal dans seulement sept CLE; en plus de Saint-Alexandre, il s'agit de Côte-des-Neiges, Saint-Laurent, Plateau Mont-Royal, Verdun, Ouest-de-l'Île et Ahuntsic.

**Graphique 2 : Scolarité de la population de 15 ans et plus, par CLE, île de Montréal, 1996**



Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, compilation spéciale.

Une forte proportion de personnes ayant au moins un baccalauréat universitaire s'accompagne normalement d'une faible proportion de population à faible scolarité, sauf quand la population du territoire est particulièrement contrastée. Ainsi, l'importance relative plus grande de la population sans certificat d'études secondaires ni diplôme d'une école de métiers dans le CLE Plateau Mont-Royal s'expliquerait par la cohabitation sur le même territoire de gentrificateurs instruits et d'une ancienne population moins instruite. Dans le cas du CLE Verdun, c'est la différence de scolarité entre la population de la ville de Verdun et celles de Westmount et de l'île des Sœurs qui explique cette situation.

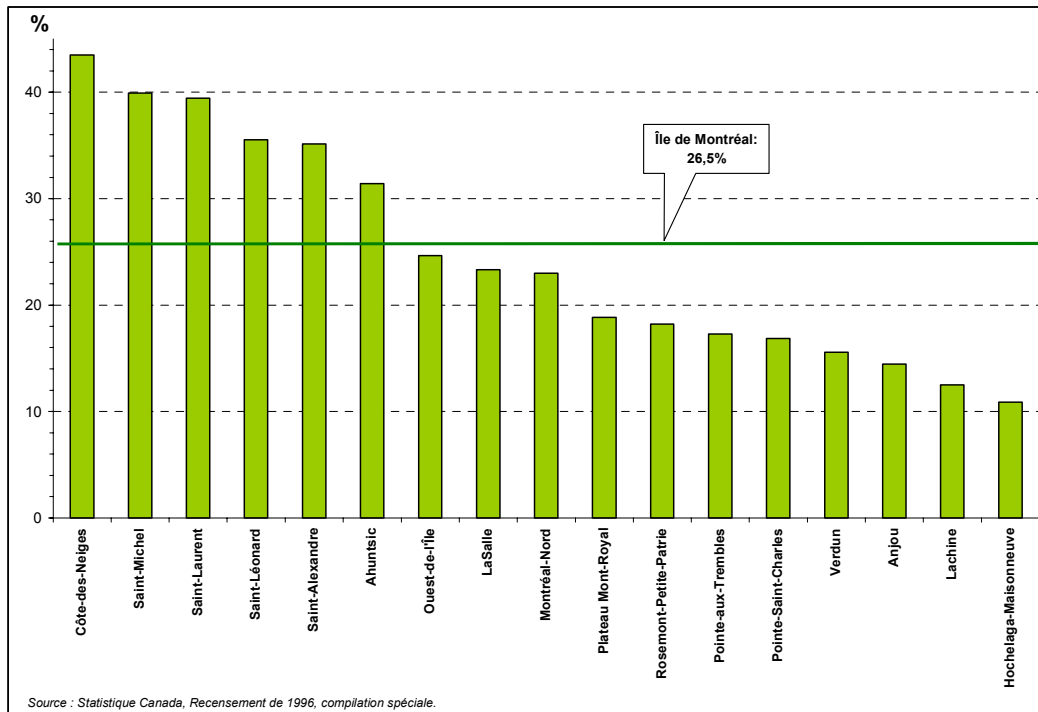
Par ailleurs, la scolarité est particulièrement faible dans les CLE Pointe-Saint-Charles, Saint-Michel et Montréal-Nord, où plus de 45% de la population n'a ni diplôme d'études secondaires ni diplôme d'une école de métiers.

## L'immigration

La population immigrante représente 26,5% de la population de l'île de Montréal (*graphique 3*). Six CLE ont une proportion nettement supérieure à cette moyenne, dont Côte-des-Neiges avec 43,5%, Saint-Michel avec 39,9% et Saint-Laurent avec 39,4%. En contrepartie, trois CLE ont une population immigrante qui compte pour moins de 15% de leur population totale : Hochelaga-Maisonneuve, Lachine et Anjou.

Les CLE à forte population immigrante se divisent en deux groupes quant à l'ancienneté de l'immigration : alors qu'une forte proportion des immigrants de Côte-des-Neiges, Saint-Michel, Saint-Alexandre et Ahuntsic sont arrivés récemment (1991-1996), au contraire beaucoup d'immigrants de Saint-Laurent et surtout de Saint-Léonard sont au Canada depuis plus de 35 ans.

*Graphique 3 : La population immigrante par CLE, île de Montréal, 1996*

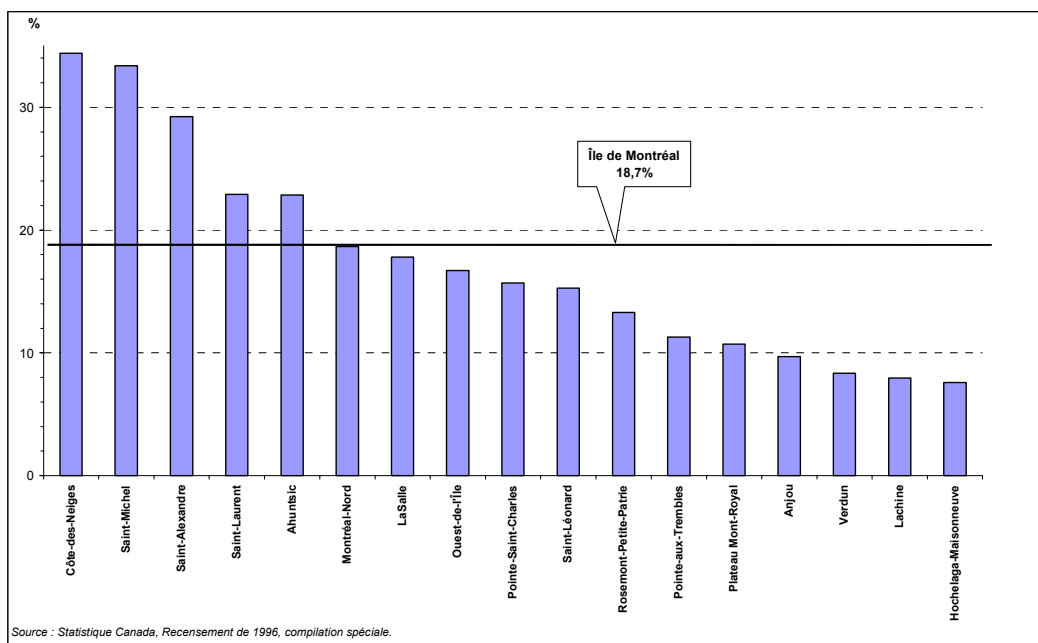


## Les minorités visibles

C'est dans les CLE Côte-des-Neiges, Saint-Michel et Saint-Alexandre que se trouvent les proportions les plus élevées de population appartenant aux minorités visibles : de presque 30% dans Saint-Alexandre à près de 35% dans Côte-des-Neiges (*graphique 4*). C'est en général dans les CLE à forte proportion d'immigrants qu'il y a proportionnellement plus de membres des minorités visibles. Saint-Léonard fait exception à cette règle : quatrième CLE pour la proportion d'immigrants, il se retrouve au dixième rang pour la proportion des minorités visibles, cette proportion étant même plus faible que dans l'ensemble de l'île de Montréal.

Il y a partout moins de membres des minorités visibles que d'immigrants, généralement entre 5 et 10 points de pourcentage de moins, mais 20 points de moins à Saint-Léonard, 16 dans le CLE Saint-Laurent et seulement un point de pourcentage de moins à Pointe-Saint-Charles.

**Graphique 4 : L'appartenance aux minorités visibles par CLE, île de Montréal, 1996**

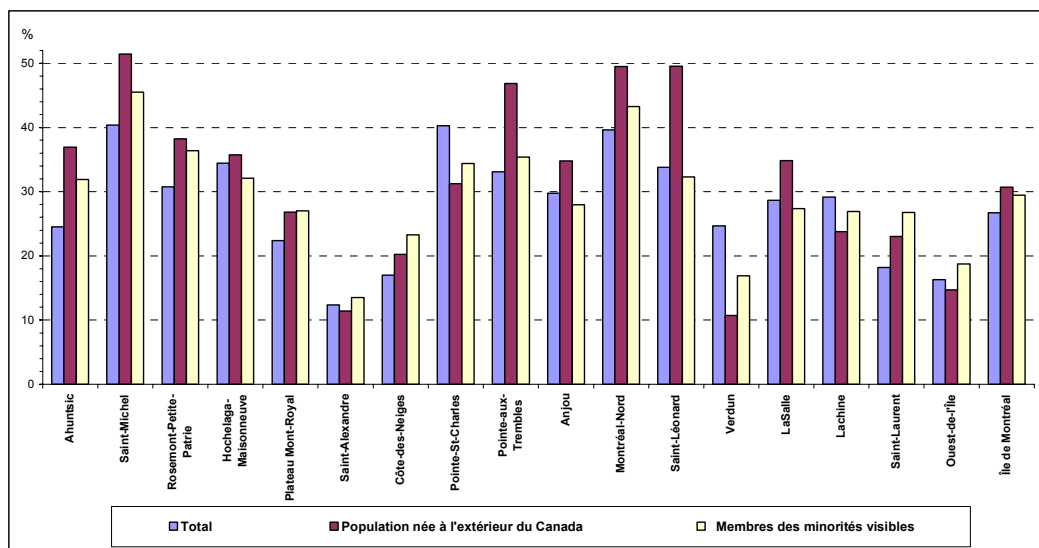


## La scolarité des immigrants et des minorités visibles

En général, la proportion de la population de 15 à 64 ans peu scolarisée (sans certificat d'études secondaires ni diplôme d'une école de métiers) est plus élevée chez les personnes nées à l'extérieur du Canada que dans l'ensemble de la population (*graphique 5*), notamment dans les CLE Saint-Léonard, Pointe-aux-Trembles, Ahuntsic, Saint-Michel et Montréal-Nord, où il y a au moins dix points de pourcentage de plus dans la population née à l'extérieur.

C'est toutefois l'inverse dans cinq autres CLE où la proportion chez les personnes nées à l'extérieur est plus faible que dans l'ensemble : Saint-Alexandre, Ouest-de-l'Île, Lachine, Pointe-Saint-Charles et Verdun. Dans ce dernier CLE, la différence est notablement accentuée : il n'y a que 11% des personnes nées à l'extérieur du Canada sans certificat d'études secondaires ni diplôme d'une école de métiers, contre 25% dans l'ensemble de la population du CLE.

**Graphique 5 : Personnes nées à l'extérieur du Canada et personnes appartenant aux minorités visibles : proportion sans certificat d'études secondaires ou diplôme d'une école de métiers par CLE, île de Montréal, 1996**



Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, compilation spéciale.

Les minorités visibles s'écartent moins de l'ensemble que les personnes nées à l'extérieur, ce qui signifie en général que la proportion sans certificat d'études secondaires ni diplôme d'une école de métiers y est moins élevée que chez les personnes nées à l'extérieur du Canada. Cependant, dans les CLE Lachine, Ouest-de-l'Île, Verdun, Pointe-Saint-Charles, Saint-Alexandre, Saint-Laurent et Côte-des-Neiges, cette proportion est plus élevée chez les minorités visibles que chez les personnes nées à l'extérieur du Canada, et même que dans l'ensemble de la population dans les deux derniers cas.

La proportion de la population peu scolarisée (sans certificat d'études secondaires ni diplôme d'une école de métiers) est plus élevée chez les personnes nées à l'extérieur du Canada que dans l'ensemble du Canada dans 12 CLE sur 17. Dans ces mêmes CLE, la proportion de la population la plus scolarisée (baccalauréat universitaire ou diplôme supérieur) est moins élevée chez les personnes nées à l'extérieur du Canada (résultats non présentés), sauf dans les CLE La Salle, Hochelaga-Maisonneuve et Anjou, où les proportions des deux bouts de l'échelle de scolarité sont plus élevées chez la population née à l'extérieur que dans l'ensemble.

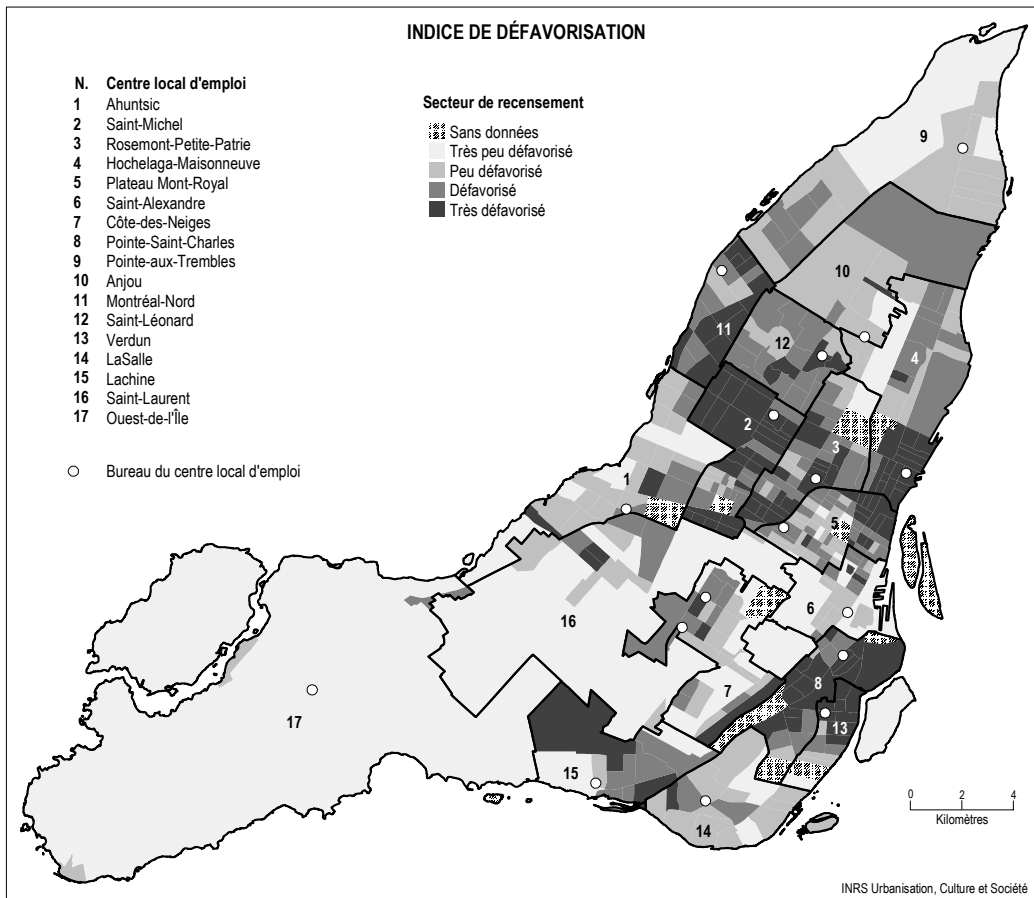
La proportion de la population peu scolarisée est aussi plus élevée que dans l'ensemble de la population chez les personnes appartenant aux minorités visibles dans 10 CLE sur 17; encore une fois ce phénomène s'accompagne d'une proportion moins élevée de population plus scolarisée, sauf dans Pointe-aux-Trembles et Ouest-de-l'Île, c'est-à-dire à chacune des deux extrémités de l'île de Montréal.

Quand, au contraire, la proportion sans certificat d'études secondaires ni diplôme d'une école de métiers est moins élevée chez les personnes nées à l'extérieur du Canada (5 CLE) ou les personnes appartenant aux minorités visibles (7 CLE) que dans l'ensemble, la proportion avec baccalauréat universitaire ou diplôme supérieur est toujours moins élevée. C'est le cas dans les CLE Pointe-Saint-Charles, Lachine, Verdun, Ouest-de-l'Île et Saint-Alexandre pour la population née à l'extérieur du Canada et dans les trois premiers CLE plus LaSalle, Anjou, Saint-Léonard et Hochelaga-Maisonneuve pour la population appartenant aux minorités visibles.

## L'indice de défavorisation

L'indice de défavorisation présenté ici est une adaptation de l'indice du même nom qui figure dans l'Atlas de la région de Montréal<sup>1</sup>. Le but de cet indice est de rendre compte des disparités socioéconomiques sur le territoire des CLE de l'île de Montréal.

*Carte 1 : Indice de défavorisation sur le territoire de l'île de Montréal*



Calculé par secteur de recensement, l'indice a été construit à l'aide des cinq indicateurs suivants : le pourcentage de familles monoparentales, le pourcentage de personnes à faible revenu, le taux de chômage, le pourcentage de la

<sup>1</sup> : Grégoire, Gilles et al. 1999. *Atlas Région de Montréal, Premières explorations*. INRS-Urbanisation

population avec un niveau de scolarité inférieur à la 9<sup>e</sup> année et le pourcentage d'immigrants arrivés entre 1991 et 1996 dans l'ensemble de la population.

Pour chacun des indicateurs, chaque secteur de recensement s'est vu attribuer un rang par rapport à l'ensemble des secteurs de recensement de l'île de Montréal, le premier rang étant donné au secteur dont l'indicateur est le plus faible. Les cinq rangs ont alors été additionnés pour chaque secteur de recensement, de façon à construire l'indice de défavorisation du secteur. Pour faciliter la représentation cartographique, les indices obtenus pour chacun des secteurs de recensement ont été regroupés en quatre catégories : Très défavorisé, Défavorisé, Peu défavorisé et Très peu défavorisé.

La carte de l'indice de défavorisation sur le territoire de l'île de Montréal nous montre que la défavorisation est non seulement répartie inégalement sur le territoire de l'île de Montréal mais aussi à l'intérieur de chacun des CLE (*carte 2*). À cet égard, les CLE Rosemont-Petite-Patrie et Lachine sont de véritables « patchworks » puisqu'ils contiennent des secteurs de recensement de chacune des quatre catégories de défavorisation.

Les secteurs de recensement à très fort niveau de défavorisation se retrouvent principalement sur le territoire des CLE localisés dans la partie centrale de l'île (Montréal-Nord, Saint-Michel, Rosemont-Petite-Patrie, Hochelaga-Maisonneuve) et dans la partie sud-ouest de l'île (Pointe-Saint-Charles, Verdun et Lachine). À l'opposé, les secteurs de recensement des CLE de la partie ouest de l'île (Ouest-de-l'Île, Saint-Laurent, LaSalle et Côte-des-Neiges) et dans une moindre mesure, les CLE de l'est de l'île (Pointe-aux-Trembles, Anjou) ont, en général, des indices de défavorisation relativement plus faibles.

La majorité des secteurs de recensement des CLE Montréal-Nord, Saint-Michel et Pointe-Saint-Charles appartiennent aux catégories « Défavorisé » ou « Très défavorisé ». Par contre, les disparités sont beaucoup plus importantes dans les autres CLE ayant des indices de défavorisation élevés. Ainsi, les indices de forte défavorisation du CLE Hochelaga-Maisonneuve sont concentrés dans la partie sud du territoire et traversent même vers la partie centre-sud du CLE Plateau Mont-Royal. De la même manière, les indices de forte défavorisation du CLE Verdun sont localisés dans la partie nord de la ville de Verdun et débordent grandement sur le territoire du CLE Pointe-Saint-Charles.

En appliquant la même méthode de calcul, nous avons, par la suite, ordonné de 1 à 17 chacun des CLE de l'île de Montréal (*tableau 1*), la première position étant attribuée au CLE ayant l'indice de défavorisation le plus élevé.

C'est le CLE Saint-Michel qui obtient l'indice global de défavorisation le plus élevé (78) avec 49,5% des personnes à faible revenu, 28,8% de la population de 15 ans et plus avec un faible niveau de scolarité et un taux de chômage de 19,8%. À l'opposé on retrouve le CLE Ouest-de-l'Île qui obtient le plus faible indice de défavorisation (9) avec un premier rang pour quatre des cinq indicateurs retenus.



Le CLE Pointe-aux-Trembles offre aussi une bonne performance avec le deuxième plus faible indice de défavorisation (24) malgré un niveau de faible scolarité relativement élevé (21,2%). Enfin, on remarque qu'avec un indice de défavorisation de 49, le CLE Hochelaga-Maisonneuve se positionne au milieu du peloton. Le fait qu'il ne compte que 2,8% d'immigrants récents explique ce positionnement.

**Tableau 1 : Positionnement des CLE selon leur indice de défavorisation**

CLE	En pourcentage					Rang par indicateurs					Indice de défavorisation	POSITION
	Familles monoparentales (3)	Personnes à faible revenu (4)	Taux de chômage	Faible scolarité (5)	Immigrants récents (4)	Familles monoparentales	Personnes à faible revenu	Taux de chômage	Faible scolarité (1)	Immigrants récents(2)		
Saint-Michel	24,3	49,5	19,8	28,8	11,4	12	17	17	17	15	78	<b>1</b>
Pointe-Saint-Charles	29,2	48,1	16,3	27,1	4,5	17	16	15	15	7	70	<b>2</b>
Montréal-Nord	26,6	41,4	16,5	26,5	5,5	16	11	16	14	11	68	<b>3</b>
Rosemont-Petite-Patrie	25,7	41,9	15,3	22,2	5,2	15	12	14	12	10	63	<b>4</b>
Côte-des-Neiges	21,5	42,3	15,1	9,8	15,0	10	13	13	3	17	56	<b>5</b>
Plateau Mont-Royal	24,8	47,1	14,7	16,9	5,2	13	14	12	6	9	54	<b>6</b>
Saint-Léonard	19,2	31,6	14,4	27,7	5,9	5	7	10	16	12	50	<b>7</b>
Hochelaga-Maisonneuve	25,6	37,8	13,6	23,9	2,8	14	10	9	13	3	49	<b>8</b>
Saint-Alexandre	15,2	48,0	14,6	8,9	13,9	2	15	11	2	16	46	<b>9</b>
Ahuntsic	19,3	33,6	13,6	17,5	9,3	6	9	8	7	14	44	<b>10</b>
LaSalle	19,5	28,4	11,9	18,2	4,7	7	5	7	9	8	36	<b>11</b>
Verdun	21,9	31,8	10,7	14,5	4,2	11	8	4	5	6	34	<b>12</b>
Saint-Laurent	15,4	26,3	10,8	11,4	8,8	3	4	5	4	13	29	<b>13</b>
Anjou	19,9	25,7	10,6	19,5	3,3	8	3	3	10	4	28	<b>14</b>
Lachine	19,9	29,1	10,1	17,8	1,8	9	6	2	8	2	27	<b>15</b>
Pointe-aux-Trembles	17,5	25,1	11,1	21,2	1,5	4	2	6	11	1	24	<b>16</b>
Ouest-de-l'Île	12,1	15,8	8,1	6,8	3,6	1	1	1	1	5	9	<b>17</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, compilation spéciale. Traitement : INRS-Urbanisation.

(1) personnes de 15 ans et plus ayant un niveau de scolarité inférieur à une 9e année

(2) immigrants arrivés entre 1991 et 1996

(3) en pourcentage du total des familles

(4) en pourcentage de la population totale

(5) en pourcentage de la population de 15 ans et plus

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL

### La population active

Lors du dernier recensement, la population de 15 ans et plus résidant sur le territoire de l'île de Montréal se chiffrait à 1 458 300 personnes (*tableau 2*). De ce nombre, 877 745 constituaient la population active, pour un taux d'activité de 60,2% légèrement inférieur à celui de la province (62,3%). Quant au taux de chômage, il était de 13,2% comparativement à 11,8% pour le Québec. Enfin, le taux d'emploi pour l'île de Montréal était lui aussi inférieur à la moyenne québécoise (52,2% contre 55%).

*Tableau 2 : Les principaux indicateurs économiques*

	Québec	Île de Montréal
<b>Population de 15 ans et plus</b>	<b>5 673 465</b>	<b>1 458 300</b>
Population active - 15 ans et plus	3 536 205	877 745
Personnes occupées - 15 ans et plus	3 119 130	761 680
Chômeur (se)s - 15 ans et plus	417 075	116 065
Population inactive - 15 ans et plus	2 137 260	580 560
<b>Taux de chômage - 15 ans et plus</b>	<b>11,8</b>	<b>13,2</b>
<b>Taux d'emploi - 15 ans et plus</b>	<b>55,0</b>	<b>52,2</b>
<b>Taux d'activité - 15 ans et plus</b>	<b>62,3</b>	<b>60,2</b>

Source: Statistique Canada, Recensement de 1996, compilation spéciale

Tout comme la population totale, la population active est inégalement répartie d'un CLE à l'autre sur l'île de Montréal (*tableau 3*). Ainsi 12,9% de la population active se retrouve dans le CLE Ouest-de-l'Île alors que le CLE Anjou ne compte que 2,4% de cette même population. En fonction de la taille, on peut subdiviser les CLE en trois catégories.

Les CLE desservant une part importante de la population active sont dans l'ordre : le CLE Ouest-de-l'Île (12,9%), le CLE Côte-des-Neiges (8,8%) le CLE Saint-Laurent (8,3%), le CLE Plateau Mont-Royal (7,8%), le CLE Saint-Michel (7,4%) et le CLE Rosemont-Petite-Patrie (7,2%). Ceux qui représentent une part moyenne de la population active sont les CLE Ahuntsic (6,8%), Hochelaga-Maisonneuve (6,7%), Pointe-aux-Trembles (5,7%), Verdun (4,5%), LaSalle (4,1%) et les CLE Montréal-Nord et Saint-Léonard avec chacun 4% de la population active. Les CLE ayant une proportion plus faible de population active sont : le CLE Saint-Alexandre (3,4%), le CLE Pointe-Saint-Charles (3,3%), le CLE Lachine (2,5%) et enfin le CLE Anjou avec seulement 2,4% de la population active montréalaise.

Cette répartition de la population active montréalaise est sensiblement la même si on la subdivise en fonction des différentes catégories d'âge. En effet, dans plus de 80% des cas, les écarts dans la distribution sont inférieurs à plus ou moins un point de pourcentage par rapport à la population active totale.

**Tableau 3 : Répartition de la population active de l'île de Montréal par CLE (%)**

Catégorie d'âge		Total	15 - 24 ans	25 - 44 ans	45 ans et +
Île de Montréal (nombre)		877 745	125 105	475 390	277 250
Fort	Ouest-de-l'Île	12,9	12,6	12,1	14,5
	Côte-des-Neiges	8,8	8,4	9,0	8,6
	Saint-Laurent	8,3	7,2	7,1	10,9
	Plateau Mont-Royal	7,8	8,6	9,2	4,9
	Saint-Michel	7,4	8,4	7,8	6,3
	Rosemont-Petite-Patrie	7,2	7,2	7,9	6,0
	Moyen	Ahuntsic	6,8	6,5	6,7
Hochelaga-Maisonneuve		6,7	7,1	6,8	6,4
Pointe-aux-Trembles		5,7	5,8	5,7	5,5
Verdun		4,5	3,6	4,3	5,3
LaSalle		4,1	4,1	4,0	4,4
Saint-Léonard		4,0	4,2	3,9	4,2
Montréal-Nord		4,0	4,5	3,8	4,3
Faible	Saint-Alexandre	3,4	3,8	3,3	3,4
	Pointe-Saint-Charles	3,3	3,5	3,5	2,8
	Lachine	2,5	2,3	2,5	2,6
	Anjou	2,4	2,3	2,3	2,7

Source: Statistique Canada, Recensement de 1996, compilation spéciale. Traitement INRS-Urbanisation

Quelques exceptions sont toutefois à signaler. Ainsi, dans le CLE Saint-Laurent, la proportion de la population active de 45 ans et plus est nettement supérieure (2,6 points) au poids moyen du CLE alors que les écarts sont inférieurs de plus d'un point de pourcentage pour les catégories d'âge 25-44 ans et 15-24 ans. L'Ouest-de-l'Île a aussi une part plus importante des personnes de 45 ans et plus (1,5 points).

Le CLE Plateau Mont-Royal a aussi une distribution différente de sa population active par groupes d'âge. Ce CLE ne compte que 4,9% de personnes actives de

45 ans et plus sur un poids global de 7,8%, soit un écart de près de 3 points. Par ailleurs, la catégorie d'âge 25-44 ans y est surreprésentée de plus de 1,5 point.

Pour ce qui est des jeunes, la distribution est assez semblable à la moyenne si ce n'est que le CLE Saint-Michel a une surreprésentation (1 point) alors que Saint-Laurent montre une sous-représentation de jeunes travailleurs de moins de 25 ans.

### **Les indicateurs économiques**

Le taux d'activité, le taux de chômage et le taux d'emploi sont les principaux indicateurs économiques dont on se sert habituellement pour mesurer la vitalité du marché du travail d'une région donnée. À l'échelle locale, ils nous fournissent plutôt des indications quant au degré de participation de la main-d'œuvre résidante au marché du travail de la région.

Les scores obtenus par chacun de ces indicateurs de vitalité économique peuvent varier beaucoup d'un territoire de CLE à l'autre (*tableau 4*). Ainsi, le taux d'activité grimpe à 67,7% pour l'Ouest-de-l'Île, à 66,8% dans le Plateau Mont-Royal alors qu'on enregistre un plus modeste 53,7% dans Pointe-Saint-Charles et 54% à Montréal-Nord.

En ce qui concerne le chômage, la moins bonne performance est enregistrée dans Saint-Michel avec un taux de 19,8%, suivi de Montréal-Nord et Pointe-Saint-Charles, avec des taux supérieurs à 16%. À l'opposé, on retrouve au premier rang l'Ouest-de-l'Île avec un taux de chômage de 8,1%, puis Lachine avec un taux de 10,1%.

La population active résidant sur le territoire des CLE Pointe-Saint-Charles, Montréal-Nord et Saint-Michel a davantage de difficultés d'intégration au marché du travail avec de faibles taux d'emploi (entre 45,0 % et 45,3 %), de faibles taux d'activité (entre 53,7 % et 56,4 %) et les taux de chômage les plus élevés de l'île de Montréal (de 16,3 % à 19,8 %).

À l'opposé, la population active des CLE localisés au deux extrémités de l'île, l'Ouest-de-l'Île et Pointe-aux-Trembles, ainsi que celle du CLE Plateau Mont-Royal semble mieux s'intégrer au marché du travail avec des taux d'emploi nettement supérieurs à la moyenne de l'île (de 62,2 % à 57,0 %).

**Tableau 4 : Les principaux indicateurs économiques par CLE**

INDICATEURS		Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'emploi
Île de Montréal		<b>60,2</b>	<b>13,2</b>	<b>52,2</b>
Ville de Montréal	Ahuntsic	58,3	13,6	50,4
	Saint-Michel	56,4	19,8	45,3
	Rosemont-Petite-Patrie	57,3	15,3	48,5
	Hochelaga-Maisonneuve	56,8	13,6	49,1
	Plateau Mont-Royal	66,8	14,7	57,0
	Saint-Alexandre	60,5	14,6	51,7
	Côte-des-Neiges	59,3	15,1	50,3
	Pointe-Saint-Charles	53,7	16,3	45,0
	Pointe-aux-Trembles	64,9	11,1	57,6
Reste de l'île	Anjou	61,5	10,6	55,0
	Montréal-Nord	54,0	16,5	45,1
	Saint-Léonard	59,7	14,4	51,1
	Verdun	60,0	10,7	53,5
	LaSalle	60,8	11,9	53,6
	Lachine	60,9	10,1	54,8
	Saint-Laurent	58,5	10,8	52,2
Ouest-de-l'Île	67,7	8,1	62,2	

Source: Statistique Canada, Recensement de 1996, compilation spéciale. Traitement INRS-Urbanisation

### **Taux d'activité par catégories d'âge**

La performance de ces principaux indicateurs économiques varie aussi beaucoup en fonction des catégories d'âge considérées (*tableau 5*). Le taux d'activité pour l'ensemble de l'île passe à 55,1% en ce qui concerne les jeunes de 15 à 24 ans pour grimper à 80,7% chez les 25-44 ans pour ensuite baisser à 43,2% pour les gens de 45 ans et plus.

**Tableau 5 : Les taux d'activité par catégories d'âge**

Catégorie d'âge	Ville de Montréal											Reste de l'île de Montréal						
	Île de Montréal	Ahuntsic	Saint-Michel	Rosemont-Petite-Patrie	Hochelega-Maisonnette	Plateau Mont-Royal	Saint-Alexandre	Côte-des-Neiges	Pointe-Saint-Charles	Pointe-aux-Trembles	Anjou	Montréal-Nord	Saint-Léonard	Verdun	LaSalle	Lachine	Saint-Laurent	Ouest-de-l'Île
15 - 24 ans	55,1	54,6	53,7	58,0	57,7	64,9	53,6	50,9	52,4	55,0	56,3	54,5	58,7	52,4	58,0	56,1	47,3	55,7
25 - 44 ans	80,7	81,8	77,0	80,9	78,6	83,1	76,1	77,1	73,6	84,0	84,7	76,5	81,7	81,1	82,8	82,5	82,5	85,5
45 ans et +	43,2	40,6	36,8	34,6	37,6	41,5	47,5	44,2	34,4	49,1	44,9	37,1	42,0	45,4	43,5	43,6	46,7	55,7

Source: Statistique Canada, Recensement de 1996, compilation spéciale

Chez les jeunes des 17 territoires de CLE, les écarts par rapport au taux enregistré à l'échelle de l'île varient de plus ou moins 2 points de pourcentage. Cependant, deux territoires de CLE se démarquent soit : celui du Plateau Mont-Royal avec un taux d'activité de près de 10 points de plus (64,9%) et, à l'opposé, celui de Saint-Laurent qui présente le plus faible taux d'activité pour les jeunes (47,3%).

Les 25-44 ans constituent le cœur de la population active et il est normal qu'on y retrouve les taux d'activité les plus élevés. Le territoire du CLE Ouest-de-l'Île présente un taux de 85,5% pour cette catégorie d'âge, il est suivi de très près par celui d'Anjou et celui de Pointe-aux-Trembles avec respectivement 84,7% et 84%. En contrepartie, le territoire du CLE Pointe-Saint-Charles accuse un faible taux de 73,6%.

Chez les personnes plus âgées, les taux d'activité sont généralement faibles (43,2% pour l'île) même plus faibles que ceux enregistrés pour les jeunes de 15-24 ans. L'Ouest-de-l'Île fait cependant exception avec un taux de 55,7%, identique à celui de ses jeunes. Les taux d'activité les plus faibles dans la catégorie 45 ans et plus sont enregistrés sur le territoire des CLE Pointe-Saint-Charles et Rosemont-Petite-Patrie (34,4% et 34,6%).

## Taux de chômage par catégories d'âge

Le taux de chômage moyen pour les jeunes montréalais de 15 à 24 ans est de 19,1% (*tableau 6*). Les taux les plus élevés se retrouvent sur le territoire des CLE Pointe-Saint-Charles (23,5%) et Saint-Alexandre (22,6%) tandis que le taux le plus faible est enregistré par celui de LaSalle avec 13,8%.

**Tableau 6 : Taux de chômage par catégories d'âge**

Catégorie d'âge	Ville de Montréal										Reste de l'île de Montréal							
	île de Montréal	Ahuntsic	Saint-Michel	Rosemont-Petite-Patrie	Hochelega-Maisonnette	Plateau Mont-Royal	Saint-Alexandre	Côte-des-Neiges	Pointe-Saint-Charles	Pointe-aux-Trembles	Anjou	Montréal-Nord	Saint-Léonard	Verdun	LaSalle	Lachine	Saint-Laurent	Ouest-de-l'île
15 - 24 ans	19,1	19,7	21,0	18,9	20,6	18,2	22,6	21,6	23,5	21,0	18,4	21,0	15,8	18,6	13,8	15,8	19,0	15,3
25 - 44 ans	13,3	14,0	20,0	15,1	13,5	13,8	14,9	16,0	15,7	9,1	10,3	17,3	14,7	11,5	10,1	12,1	11,3	7,2
45 ans et +	10,5	10,3	18,5	13,9	10,5	14,6	10,1	10,7	13,6	10,0	7,9	13,3	13,1	7,2	8,6	9,9	7,8	6,4

Source: Statistique Canada, Recensement de 1996, compilation spéciale

Chez les 25-44 ans (40,3% de la population de 15 ans et plus), le taux de chômage moyen est de 13,3%. Le territoire du CLE Ouest-de-l'île présente un taux de seulement 7,2% suivi par celui de Pointe-aux-Trembles avec 9,1% tandis qu'à l'opposé le territoire du CLE Saint-Michel affiche un taux de chômage de 20%.

La population de 45 ans et plus qui représente 42,4% des Montréalais de 15 ans et plus présente un taux de chômage de 10,5%. Les plus hauts taux de chômage se retrouvent sur le territoire des CLE Saint-Michel (18,5%) et du Plateau Mont-Royal (14,6%). Quatre territoires de CLE enregistrent des taux de chômage au moins deux fois inférieurs à celui de Saint-Michel, soit ceux de l'Ouest-de-l'île (6,4%), de Verdun (7,2%), de Saint-Laurent (7,8%) et d'Anjou (7,9%).

## Taux d'emploi par catégories d'âge

Le taux d'emploi moyen chez les jeunes est en général de 44,6% mais ce taux grimpe à 53,1% dans le cas du Plateau Mont-Royal et à 49,4% dans celui de Saint-Léonard (*tableau 7*). En contrepartie, les taux d'emploi les plus faibles chez les jeunes sont ceux des territoires de Saint-Laurent (38,3%) et ceux de Côte-des-Neiges et de Pointe-Saint-Charles (40% chacun).

**Tableau 7 : Taux d'emploi par catégories d'âge**

Catégorie d'âge	Ville de Montréal										Reste de l'île de Montréal							
	Île de Montréal	Ahuntsic	Saint-Michel	Rosemont-Petite-Patrie	Hochelega-Maisonnette	Plateau Mont-Royal	Saint-Alexandre	Côte-des-Neiges	Pointe-Saint-Charles	Pointe-aux-Trembles	Anjou	Montréal-Nord	Saint-Léonard	Verdun	LaSalle	Lachine	Saint-Laurent	Ouest-de-l'Île
15 - 24 ans	44,6	43,9	42,4	47,0	45,8	53,1	41,5	40,0	40,0	43,5	45,9	43,0	49,4	42,7	48,8	48,5	38,3	47,2
25 - 44 ans	70,0	70,4	61,6	68,6	68,0	71,6	64,8	64,8	62,1	76,3	76,0	63,3	69,7	71,7	72,9	74,1	73,1	79,3
45 ans et +	38,6	36,4	30,0	29,8	33,6	35,5	42,7	39,5	29,8	44,2	41,4	32,2	36,5	42,2	39,2	39,8	43,1	52,1

Source: Statistique Canada, Recensement de 1996, compilation spéciale

Pour les 25-44 ans, le taux d'emploi moyen est de 70,0% avec des écarts allant de 61,6% pour le territoire du CLE Saint-Michel à 79,3% pour celui de l'Ouest-de-l'Île. Pour la population de 45 ans et plus, le taux d'emploi moyen est de 38,6%. C'est encore une fois sur le territoire du CLE Ouest-de-l'Île que l'on retrouve le plus haut taux d'emploi ( 52,1%) tandis que les territoires des CLE Rosemont-Petite-Patrie et Pointe-Saint-Charles ont tous les deux un taux d'emploi de 29,8%.

En résumé, l'analyse des trois indicateurs par groupes d'âge fait ressortir que même si l'Ouest-de-l'Île est toujours dans le peloton de tête avec des taux d'activité et des taux d'emploi élevés ainsi que de faibles taux de chômage, ses jeunes résidants (15-24 ans) présentent des taux d'activité et d'emploi plutôt dans la moyenne. C'est aussi le cas pour le territoire du CLE Pointe-aux-Trembles à l'autre extrémité de l'île.

La bonne adaptation au marché du travail de la population active du Plateau Mont-Royal se vérifie moins auprès de sa population de 45 ans et plus alors que les bonnes performances de la population active du territoire de CLE Anjou sont exclusivement dues à la population de 25-44 ans.

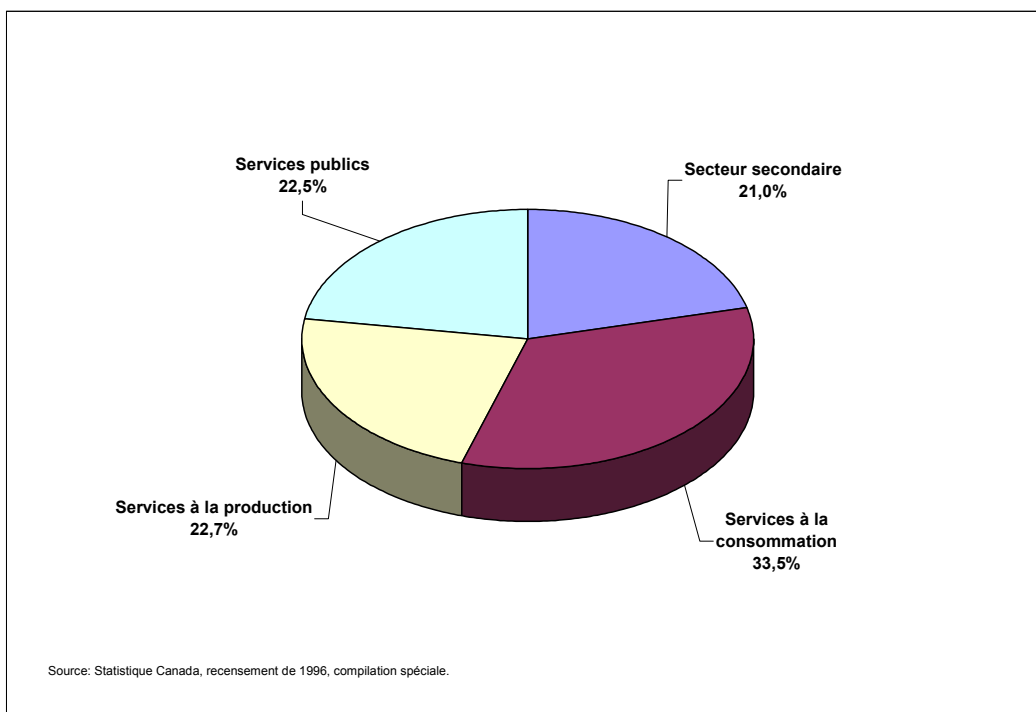
D'autre part, si la population active d'autres territoires de CLE performe moins bien sur le marché du travail, c'est particulièrement vrai à chaque groupe d'âge dans celui de Pointe-Saint-Charles.



## Population active selon le type d'industries<sup>2</sup>

Les statistiques concernant la population active sont recueillies en fonction du lieu de résidence des répondants. La répartition de la population active en fonction des grands secteurs d'activités (*graphique 6*) montre l'importance des différents secteurs d'activités dans lesquels travaillent les résidents de chacun des CLE de l'île de Montréal. Cependant, la plupart du temps, les personnes actives qui travaillent dans un secteur d'activités donné le font à l'extérieur de leur CLE de résidence.

*Graphique 6 : Répartition de la population active par secteurs d'activités, île de Montréal, 1996*



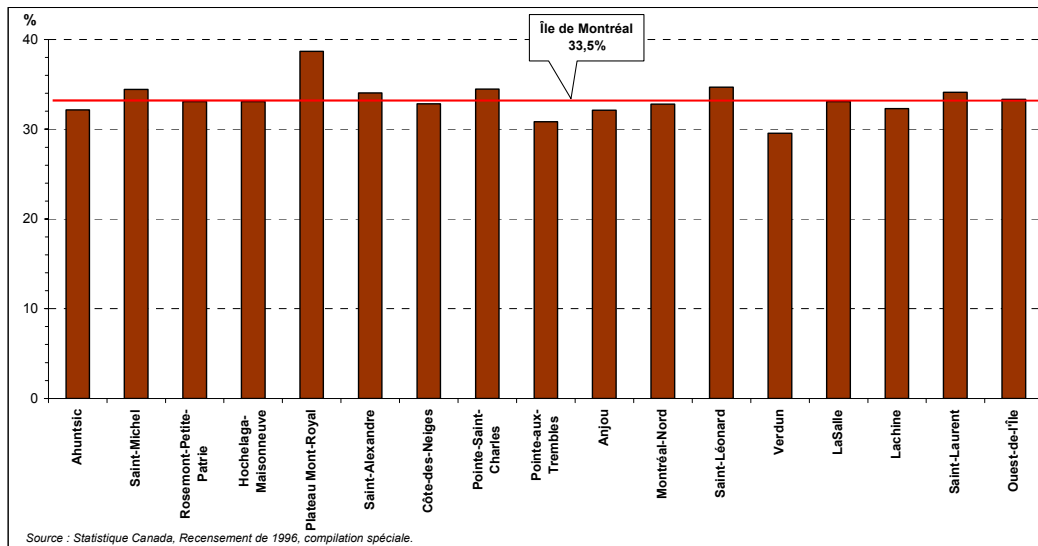
<sup>2</sup> Pour les fins de l'analyse, nous avons regroupé les groupes et classes industrielles de la classification type des industries en fonction des grands secteurs d'activités. Cependant, comme le secteur primaire représente moins de 1% de la population active, nous n'avons retenu que les quatre autres grands secteurs d'activités : le secteur secondaire, les services à la consommation, les services à la production ainsi que les services publics (voir lexique).

Plus du tiers de la population active montréalaise travaille dans des secteurs d'activités reliés aux services à la consommation (33,5%). Les trois autres grands secteurs se partagent à parts presque égales le reste de la population active résidant sur le territoire montréalais (22,7% les services à la production, 22,5% les services publics et 21,0% pour les activités du secondaire).

### **Les services à la consommation**

On observe cependant quelques variations au sein des différents CLE de l'île (*graphique 7*). À l'exception du CLE Verdun où on enregistre le pourcentage le plus faible (29,6%), dans tous les CLE, les types d'emplois occupés par les résidents sont dominés par les services à la consommation. La plus forte concentration se trouve dans le CLE Plateau Mont-Royal avec 38,7% de ses résidents travaillant dans ce secteur dont la grande majorité (26,3%) dans l'hébergement et la restauration, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de 33,5% établie pour l'ensemble de l'île. Tous les autres CLE de l'île présentent des écarts de moins de trois points de pourcentage par rapport à la moyenne.

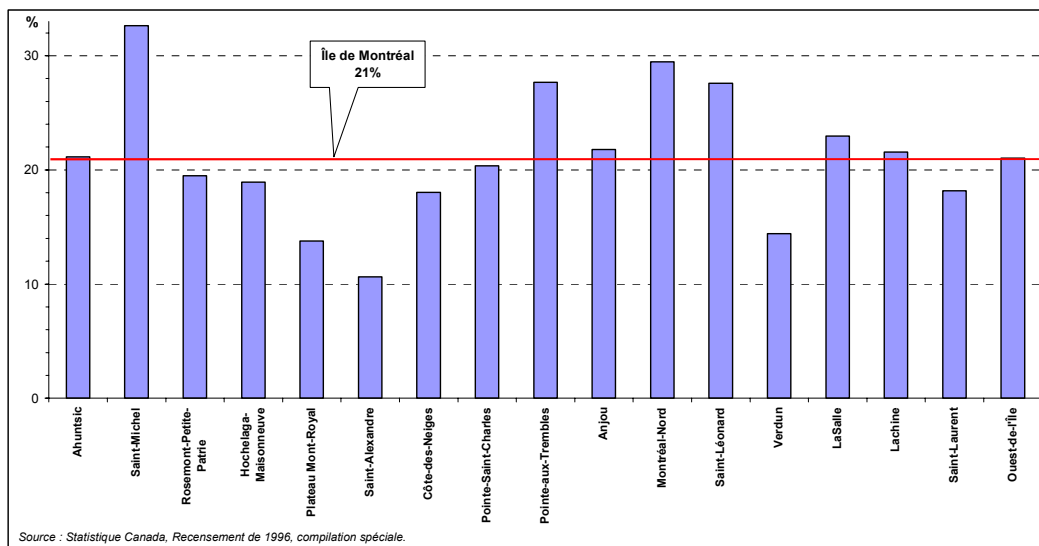
**Graphique 7 : La main-d'œuvre du secteur des services à la consommation par CLE de résidence**



## Le secteur secondaire

C'est cependant pour les activités du secteur secondaire que l'on observe les plus grandes variations entre les différents CLE (*graphique 8*). Ainsi, avec 32,6% de sa population active dans le secteur secondaire, le CLE Saint-Michel présente un écart de plus de 11 points de pourcentage par rapport à l'ensemble du territoire. Le secteur secondaire est aussi surreprésenté dans trois autres CLE : Montréal-Nord (29,5%), Pointe-aux-Trembles (27,7%) et Saint-Léonard (27,6%). À l'opposé, on retrouve le CLE Saint-Alexandre avec plus de 10 points de moins que la moyenne. Viennent ensuite les CLE Plateau Mont-Royal et Verdun avec respectivement 13,8% et 14,4% de leurs résidents actifs dans le secteur secondaire.

**Graphique 8 : La main-d'œuvre du secteur secondaire par CLE de résidence**



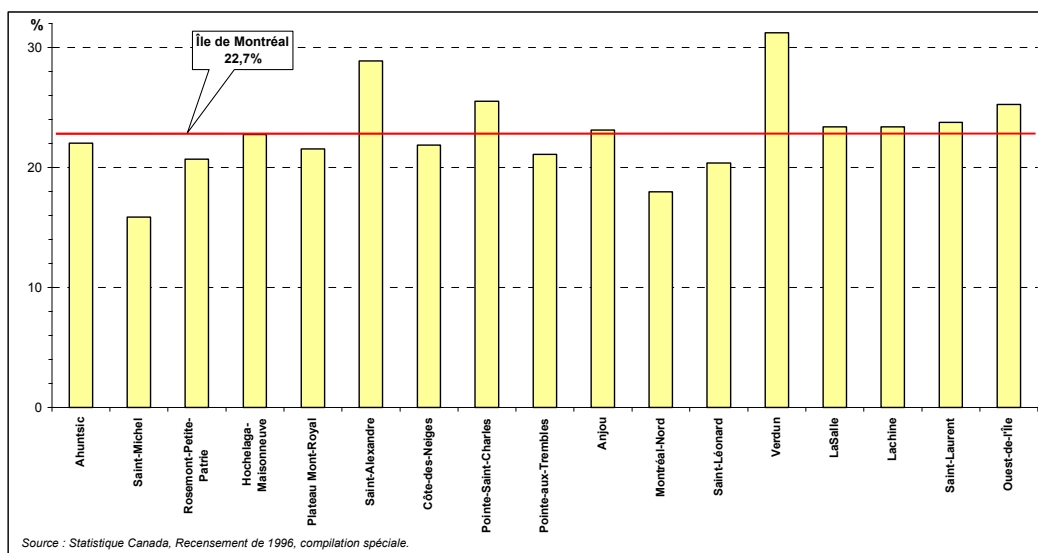
## Les services à la production

Les services à la production dominent les activités des résidents du CLE Verdun avec 31,2%, ce qui représente un écart de plus de 8 points de pourcentage par rapport au poids moyen de l'île (*graphique 9*). Cette situation est d'autant plus intéressante que 14,7% de la population active du CLE Verdun travaille surtout dans les activités de services aux entreprises, moteur principal de la nouvelle économie.

Les résidents du CLE Saint-Alexandre sont aussi très concentrés dans les activités de services à la production (28,9% dont 15,1% dans les services aux entreprises). Les CLE Pointe-Saint-Charles (25,5% dont 9,6% dans les transports et communications) et Ouest-de-l'Île (25,3%) présentent aussi une concentration supérieure à la moyenne.

Les scores les plus faibles en ce qui concerne les personnes actives dans les services à la production sont enregistrés dans les CLE Saint-Michel (15,9%) et Montréal-Nord (18,0%).

**Graphique 9 : La main-d'œuvre du secteur des services à la production par CLE de résidence**

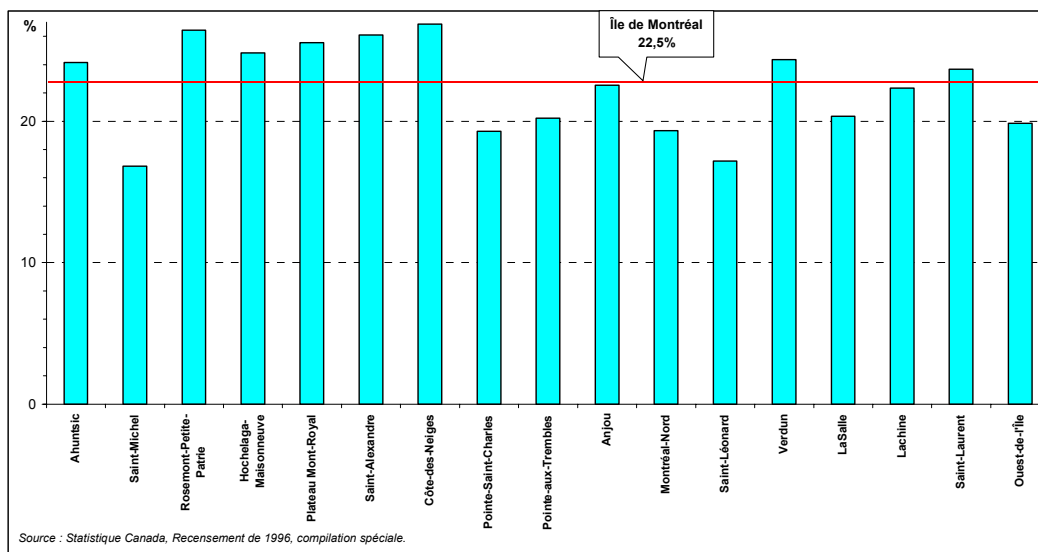


## Les services publics

Enfin, la distribution des activités liées aux services publics ne présente pas d'écarts importants par rapport au poids moyen de 22,5% établi à l'échelle de l'île de Montréal (*graphique 10*). Tous les écarts se situent entre plus ou moins 5 points de pourcentage.

Néanmoins, il faut souligner l'importance de ce type d'activité pour les résidents du CLE Côte-des-Neiges (26,9% dont 12,2% dans les services d'enseignement et 11,9% dans les services de soins de santé). De la même manière, 26,4% de la population active du CLE Rosemont-Petite-Patrie (dont 12,2% dans les services de soins de santé) oeuvre dans le secteur des services publics. Même si en général, la majorité des résidents ne travaillent pas dans leur propre CLE, il y a sans doute un lien à faire avec la présence, sur le territoire de ces CLE, de grandes institutions des secteurs de l'enseignement et de la santé.

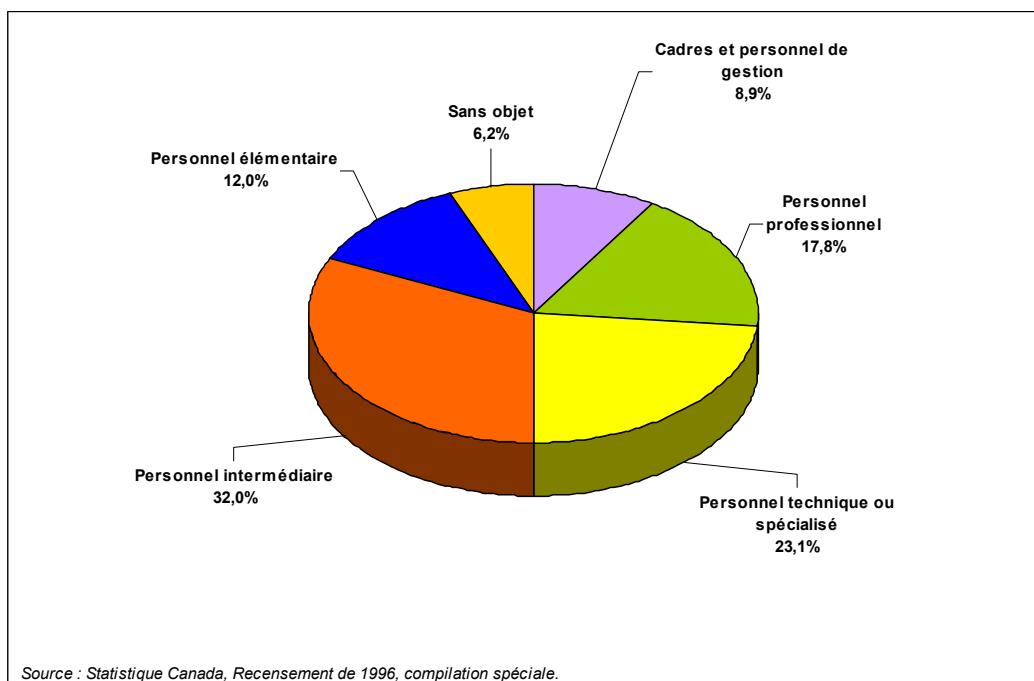
**Graphique 10 : La main-d'œuvre du secteur des services publics par CLE de résidence**



## Les professions

À l'échelle de l'île de Montréal, la répartition de la population active en fonction des cinq grands niveaux de compétence de la Classification nationale des professions (*graphique 11*) est la suivante : 8,9 % des emplois des résidents de l'île sont reliés à des postes de cadre ou de personnel de gestion, 17,8% sont des professionnels (surtout des sciences sociales et de l'enseignement), 23,1% du personnel technique ou spécialisé (surtout en administration et en travail de bureau), 32% sont du personnel intermédiaire (personnel de bureau) et enfin 12,0% sont du personnel de type élémentaire (surtout dans la vente et les services).

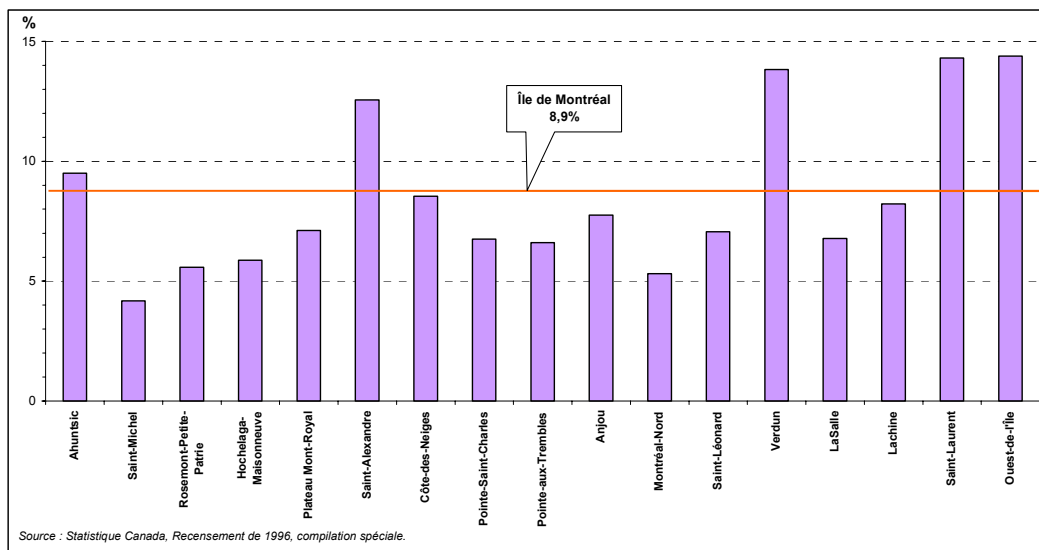
*Graphique 11 : Population active par niveaux de compétence*



Donc, près des trois quarts de la population active résidant sur l'île de Montréal occupe des postes exigeant au minimum un diplôme d'études secondaires (31,9%), un diplôme d'études collégiales (23,1%), ou un diplôme d'études universitaires (17,8%) .

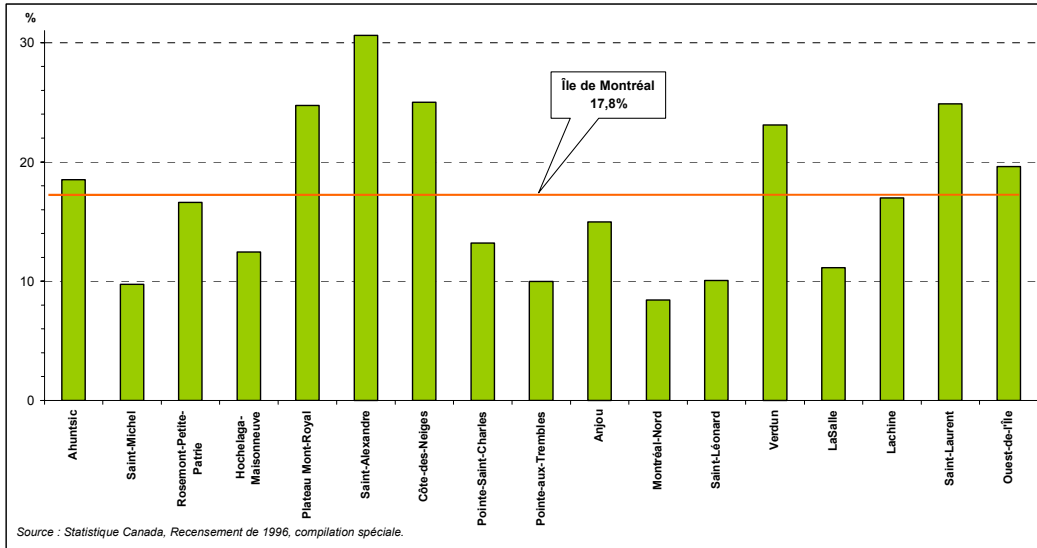
Cette répartition est toutefois très différente selon les CLE concernés (*graphique 12*). Ainsi, l'importance du personnel cadre ou de gestion est plus grande dans les CLE Ouest-de-l'Île (14,4%), Saint-Laurent (14,3%), Verdun (13,8%), Saint-Alexandre (12,6%) et Ahuntsic (9,5%) tandis que cette catégorie est sous-représentée dans tous les autres CLE et particulièrement dans les CLE Saint-Michel (4,2%) et Montréal-Nord (5,3%).

**Graphique 12 : Le personnel cadre ou de gestion par CLE de résidence**



Lorsque l'on examine les postes de professionnels (diplôme universitaire), ce sont essentiellement les mêmes CLE qui se retrouvent au-dessus de la moyenne mais dans un ordre différent (*graphique 13*).

**Graphique 13 : Le personnel de type professionnel par CLE de résidence**



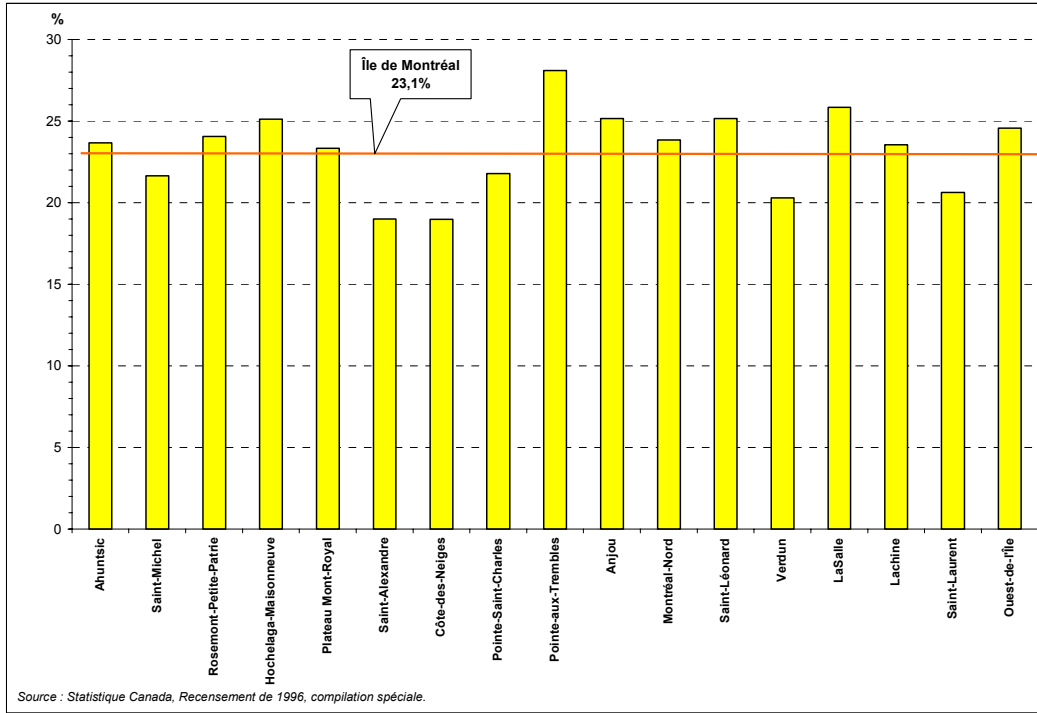
Les professionnels constituent plus de 30% de la population active du centre-ville (CLE Saint-Alexandre) tandis que les CLE Côte-des-Neiges, Plateau Mont-Royal et Saint-Laurent comptent chacun 25% de professionnels. L'Ouest-de-l'Île, qui était au premier rang pour le personnel cadre, n'est que légèrement au-dessus de la moyenne (19,6%) en ce qui concerne les emplois de type professionnel.

À l'inverse, le personnel de type professionnel compte pour 10% ou moins de la population active résidant dans les CLE du nord et de l'est de l'île : Pointe-aux-Trembles, Saint-Léonard, Saint-Michel et Montréal-Nord.



La répartition du personnel technique ou spécialisé dans chacun des CLE se calque assez bien sur celle établie pour l'île de Montréal puisque la majorité des CLE obtiennent un poids relatif gravitant autour de 23,1% (graphique 14).

**Graphique 14 : Le personnel de type technique ou spécialisé par CLE de résidence**

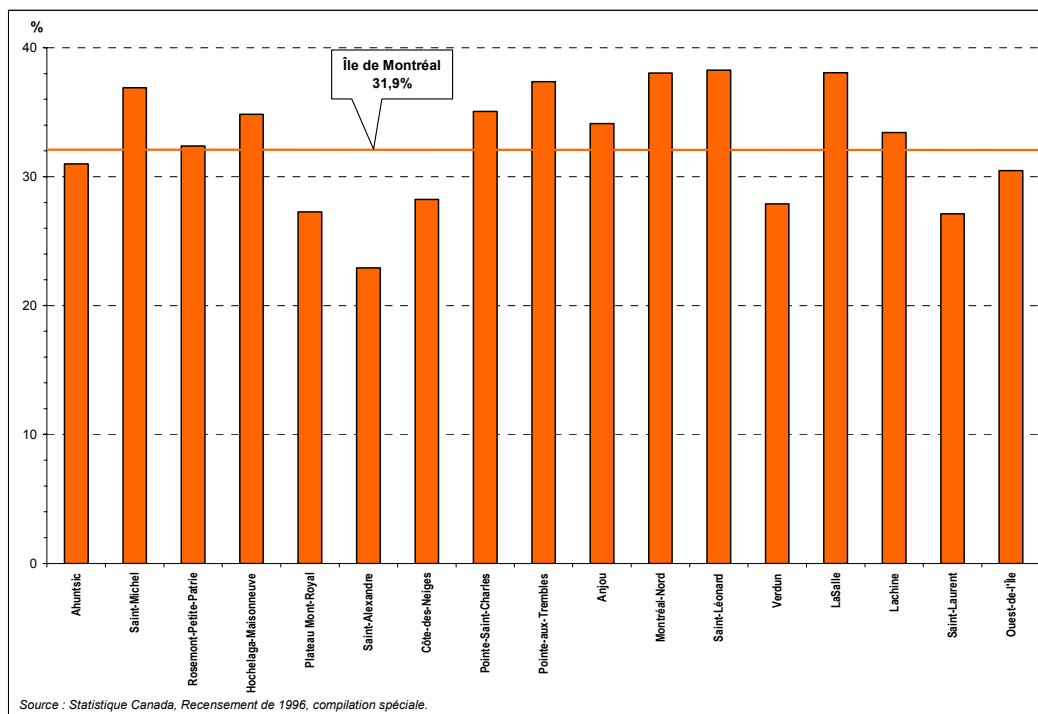


Quelques exceptions doivent toutefois être signalées. La plus forte proportion de personnel technique ou spécialisé se retrouve dans le CLE Pointe-aux-Trembles (28,1%), soit un écart de cinq points par rapport à la moyenne. À l'opposé, les CLE Saint-Alexandre et Côte-des-Neiges présentent des écarts de quatre points inférieurs à la moyenne.

Formée principalement par le personnel de bureau et le personnel de vente et de service, la catégorie « Personnel intermédiaire » est de loin la plus importante de la population active montréalaise (31,9%) (*graphique 15*). Ce type d'emploi domine aussi pour la population active de tous les CLE, à l'exception de Saint-Alexandre où sont concentrés les édifices à bureau et les grands commerces.

Le personnel intermédiaire se retrouve plus souvent parmi la population active de Saint-Léonard (38,3%), de LaSalle (38,1%), de Montréal-Nord (38%), de Pointe-aux-Trembles (37,4%) et de Saint-Michel (36,9%). À l'inverse le personnel de type intermédiaire ne représente que 22,9% de la population active qui habite le CLE Saint-Alexandre, 27,1% de celle du CLE Saint-Laurent, 27,3% de celle du CLE Plateau Mont-Royal, 27,9% de celle du CLE Verdun et 28,2% de celle de Côte-des-Neiges.

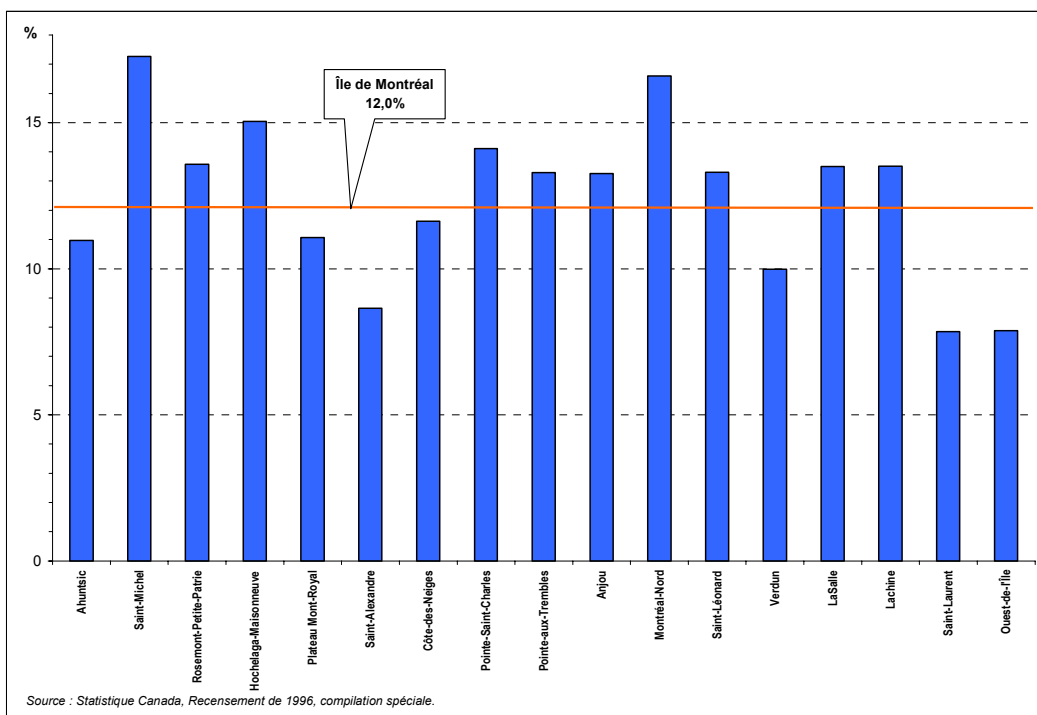
**Graphique 15 : Le personnel de type intermédiaire par CLE de résidence**



Enfin, le personnel de type élémentaire exigeant le minimum de compétence compte pour 12% de la population active montréalaise (*graphique 16*). C'est dans les CLE Saint-Michel (17,3%), Montréal-Nord (16,6%) et Hochelaga-Maisonneuve (15%) que l'on retrouve les plus grands écarts par rapport à la moyenne.

À l'opposé, les plus faibles représentations se retrouvent dans les CLE Ouest-de-l'Île et Saint-Laurent (7,9% chacun) et dans le CLE Saint-Alexandre (8,6%).

**Graphique 16 : Le personnel de type élémentaire par CLE de résidence**



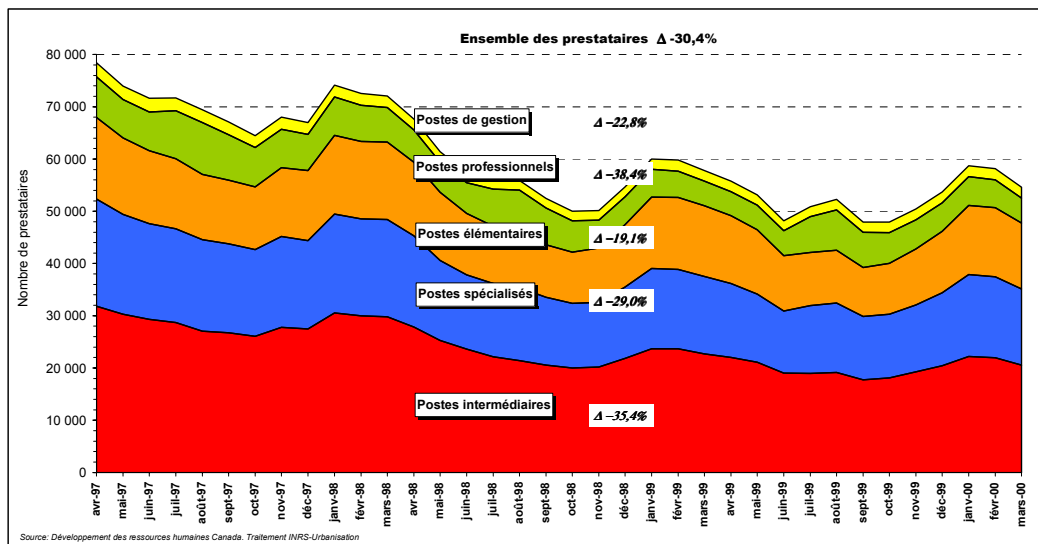
## PARTIE 2 : LA CLIENTÈLE DES CLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

### A : LES PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI APTES AU TRAVAIL

Les données concernant les prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail proviennent d'un fichier dénominalisé fourni à Emploi-Québec de Montréal par Développement des ressources humaines Canada. Elles ne sont pas directement comparables à celles du recensement puisque les dates et les concepts utilisés sont différents.

En avril 1997, le nombre total de prestataires d'assurance-emploi aptes au travail sur le territoire de l'île de Montréal était de 78 415 personnes. De ce nombre, 40,6% avaient atteint un niveau de compétence de type intermédiaire (diplôme d'études secondaires), 26,2% de type technique ou spécialisé (diplôme d'études collégiales) et près de 20% n'avaient pas complété leurs études secondaires (de type intermédiaire). Moins de 10% des prestataires avaient déjà occupé des postes professionnels et 3,4%, des postes de gestion (*graphique 17*).

*Graphique 17 : Évolution du nombre de prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail, par niveaux de compétence*



En mars 2000, on dénombrait 54 614 prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail, ce qui représente une diminution de 30,4% sur une période de trois ans. Cette baisse ne s'est toutefois pas faite au même rythme selon les niveaux de compétence des prestataires. Ainsi le nombre de prestataires ayant un diplôme universitaire (les professionnels) a diminué de 38,4% alors que celui des

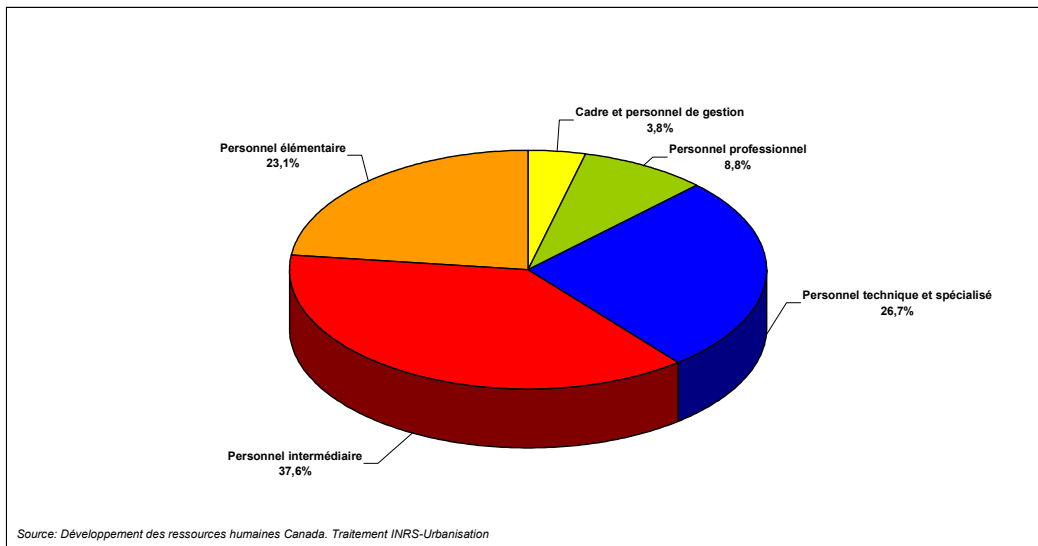
prestataires n'ayant pas complété leurs études collégiales (les postes élémentaires) n'a baissé que de 19,1% en trois ans.

Par contre, le nombre de personnes occupant des postes intermédiaires (surtout du personnel de bureau) a diminué de 35,4% alors que le nombre de prestataires qui occupaient des postes techniques ou spécialisés (essentiellement des gens de métier) n'a diminué que de 29%.

### **Répartition des prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail**

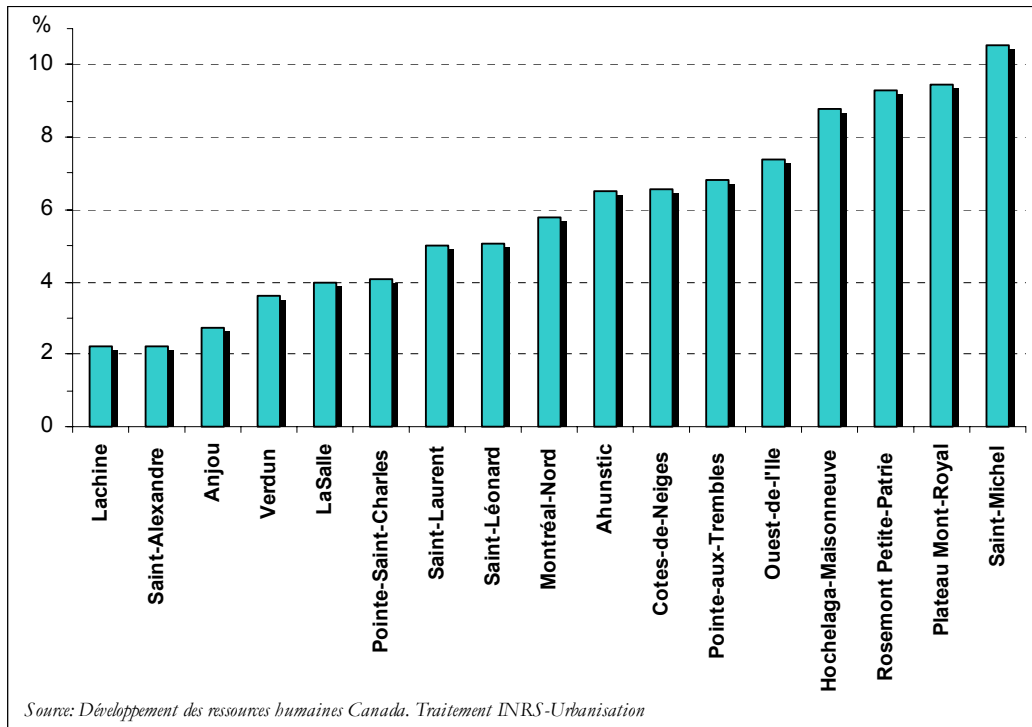
Il en résulte qu'en mars 2000, les personnes qui avaient occupé des postes de type intermédiaire représentaient toujours le plus fort contingent avec 37,6% des prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail (*graphique 18*). Ensuite, on retrouvait ceux qui avaient occupé des postes de type technique ou spécialisé (26,7%) puis ceux du groupe personnel élémentaire (23,1%). Les prestataires qui avaient occupé des postes de type professionnel comptaient pour 8,8% et le personnel cadre et de gestion, pour 3,8%.

***Graphique 18 : Répartition des prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail par niveaux de compétence, mars 2000***



De plus, les quelques 54 614 prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail dénombrés en mars 2000 se répartissent très inégalement sur le territoire de l'île de Montréal (graphique 19).

**Graphique 19 : Répartition par CLE des prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail, mars 2000**



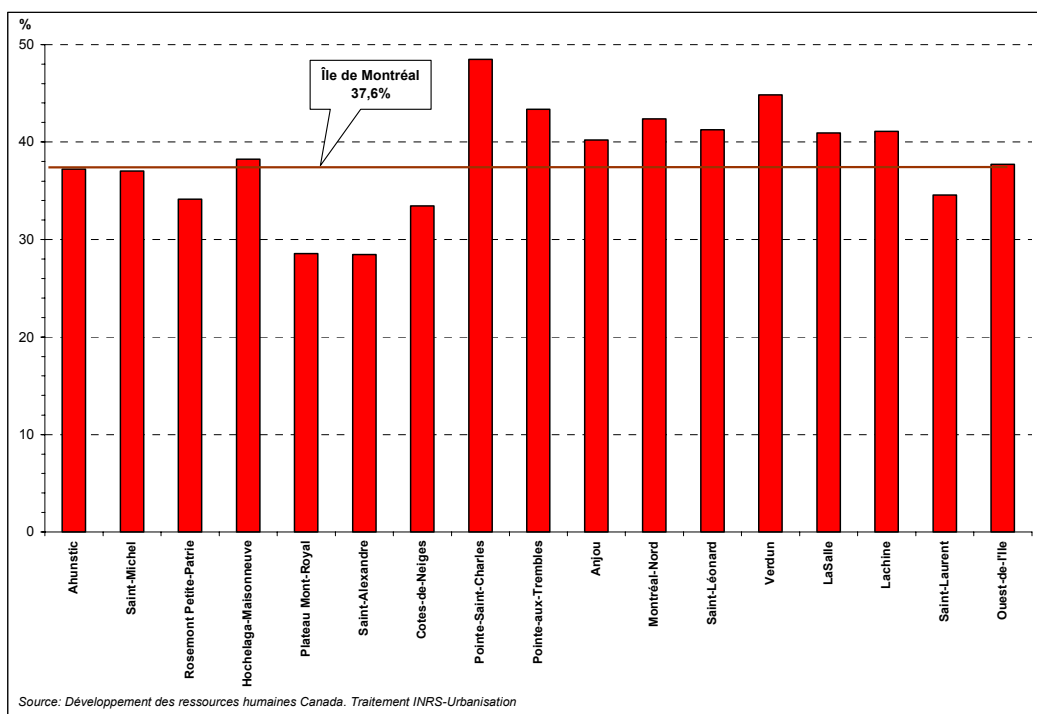
Ainsi, quatre CLE regroupent 38% des prestataires : Saint-Michel (10,5%), Plateau Mont-Royal (9,4%), Rosemont-Petite-Patrie (9,3%) et Hochelega-Maisonneuve (8,8%).

À l'opposé, six CLE ne rassemblent que 18,8% des prestataires : Lachine et Saint-Alexandre (2,2% chacun), Anjou (2,7%), Verdun (3,6%), LaSalle (4%) et Pointe-Saint-Charles (4,1%).

## Les prestataires ayant occupé des postes de type intermédiaire

Les prestataires d'assurance-emploi aptes au travail ayant oeuvré dans des postes de type intermédiaire se retrouvent surtout dans les secteurs du transport et de la machinerie ainsi que dans le travail de bureau. Malgré une baisse importante des effectifs, ils forment toujours le contingent de prestataires le plus important (*graphique 20*).

*Graphique 20 : La répartition par CLE des prestataires d'assurance-emploi aptes au travail qui occupaient des postes de type intermédiaire, mars 2000*



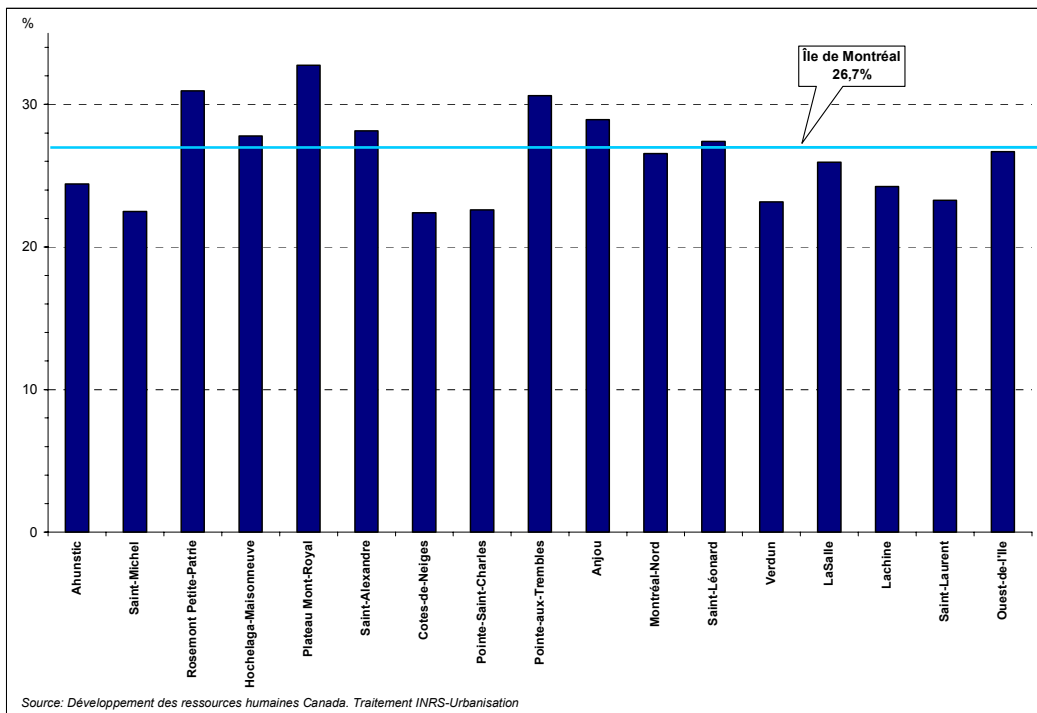
Même si leur distribution par CLE est relativement homogène, ils sont moins présents dans les CLE Saint-Alexandre (28,5%), Plateau Mont-Royal (28,6%) et Côte-des-Neiges (33,4%) alors qu'ils sont davantage présents dans les CLE Pointe-Saint-Charles (48,5%), Verdun (44,4%) et Pointe-aux-Trembles (43,4%).

## Les prestataires ayant occupé des postes de type technique ou spécialisé

Même si les compétences académiques des personnes qui occupent des postes de type technique ou spécialisé sont généralement assez élevées, les prestataires de ce groupe (surtout du personnel de métier) regroupaient 26,7% des chômeurs en mars 2000 (*graphique 21*).

Ils sont nettement en plus forte proportion dans les CLE Plateau Mont-Royal (32,7%), Rosemont-Petite-Patrie (31%) et Pointe-aux-Trembles (30,6%). À l'opposé, ils sont en moins forte proportion dans les CLE Côte-des-Neiges (22,4%), Pointe-Saint-Charles (22,6%) et Saint-Michel (22,5%).

*Graphique 21 : La répartition par CLE des prestataires d'assurance-emploi aptes au travail qui occupaient des postes de type technique ou spécialisé, mars 2000*



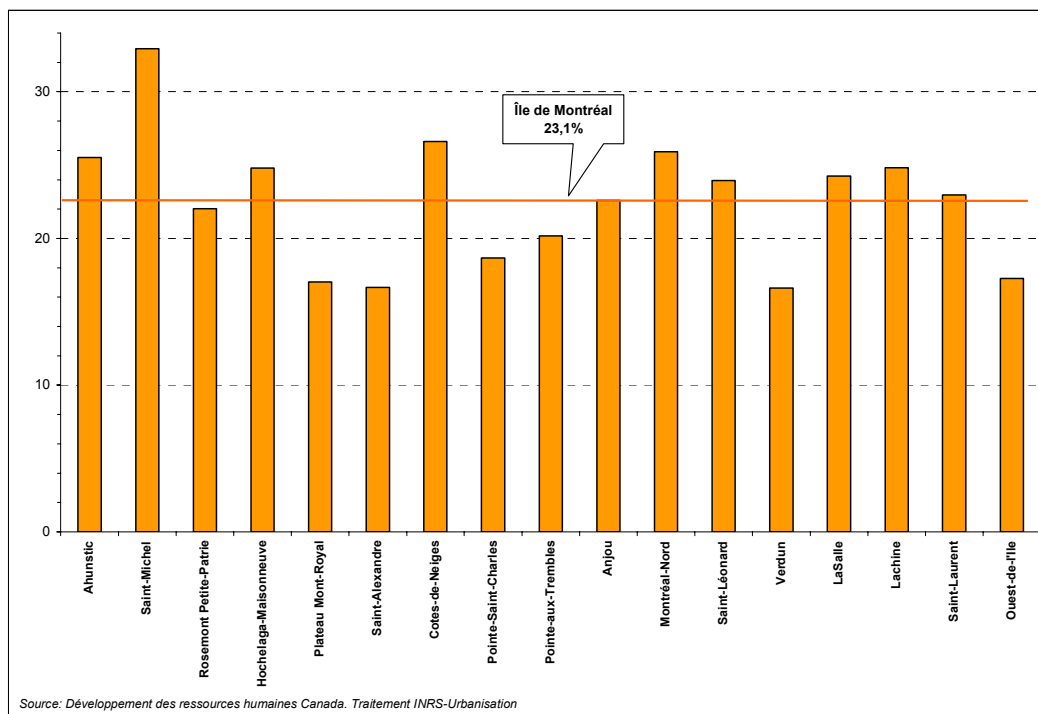


## Les prestataires ayant occupé des postes de type élémentaire

Le personnel de type élémentaire occupe des postes où les exigences académiques sont les moins élevées. Cette catégorie de personnel regroupait, en mars 2000, 23,1% des prestataires.

Leur répartition par CLE (*graphique 22*) fait ressortir une plus forte représentation de ce type de prestataires dans les CLE qui ont une clientèle plus défavorisée dont les CLE Saint-Michel (32,9%), Côte-des-Neiges (26,6%) et Montréal-Nord (25,9%), et une plus faible représentation dans la clientèle plus favorisée des CLE Saint-Alexandre (16,6%), Verdun (16,6%), Plateau Mont-Royal (17%) et Ouest-de-l'Île (17,2%).

**Graphique 22 : La répartition par CLE des prestataires d'assurance-emploi aptes au travail qui occupaient des postes de type élémentaire, mars 2000**

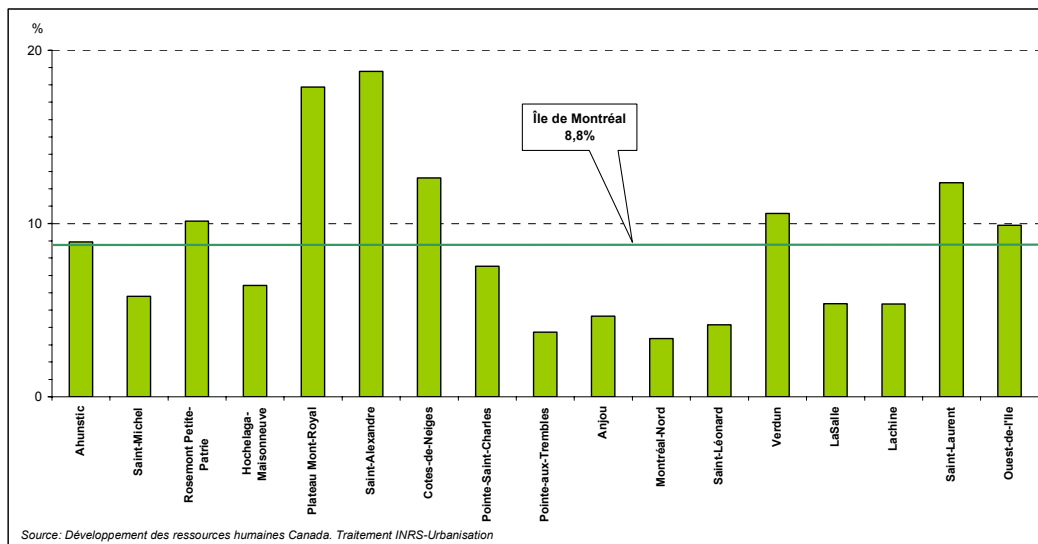


## Les prestataires ayant occupé des postes de type professionnel

C'est ce type de prestataires qui a connu la baisse la plus importante au cours des trois dernières années et il ne représentait que 8,8% des prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail en mars 2000. De plus, leur répartition au sein de chaque CLE est très inégale avec des écarts importants (de +10 à -5,4 points de pourcentage) par rapport à la moyenne établie à l'échelle de l'île de Montréal (*graphique 23*).

Ainsi, les prestataires d'assurance-emploi ayant un niveau de compétence de type professionnel sont nettement plus présents dans les CLE Saint-Alexandre (18,9%), Plateau Mont-Royal (17,9%), Côte-des-Neiges (12,6%) et Saint-Laurent (12,9%). Ils sont moins présents dans les CLE Montréal-Nord (3,3%), Pointe-aux-Trembles (3,7%) et Saint-Léonard (4,1%).

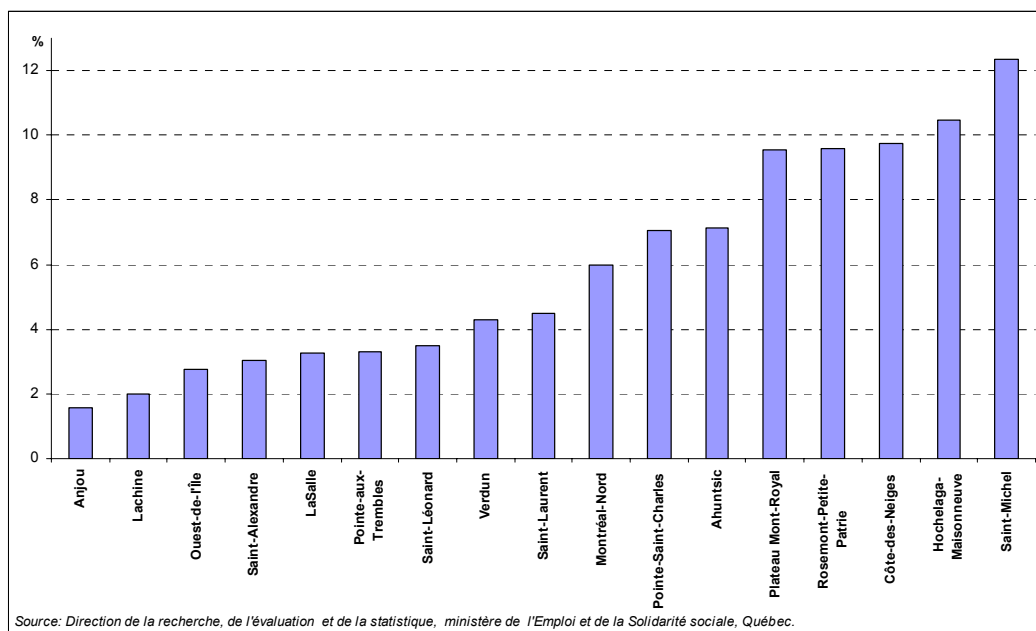
*Graphique 23 : La répartition par CLE des prestataires d'assurance-emploi aptes au travail qui occupaient des postes de type professionnel, mars 2000*



## B : LES PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI APTES AU TRAVAIL

Le nombre de prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail se chiffrait à 115 739 personnes sur le territoire de l'île de Montréal en mars 2000. De ce nombre, 109 029 ont été répartis sur le territoire des CLE de l'île de Montréal<sup>3</sup> (graphique 24).

*Graphique 24: Répartition des prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail par CLE, île de Montréal, mars 2000*



La distribution des prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail par CLE est cependant très inégale. Ainsi, plus de la moitié des prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail se concentrent dans cinq CLE : Saint-Michel (12,3%), Hochelaga-Maisonneuve (10,5%), Côte-des Neiges (9,8%), Rosemont-Petite-Patrie (9,6%) et Plateau Mont-Royal (9,5%).

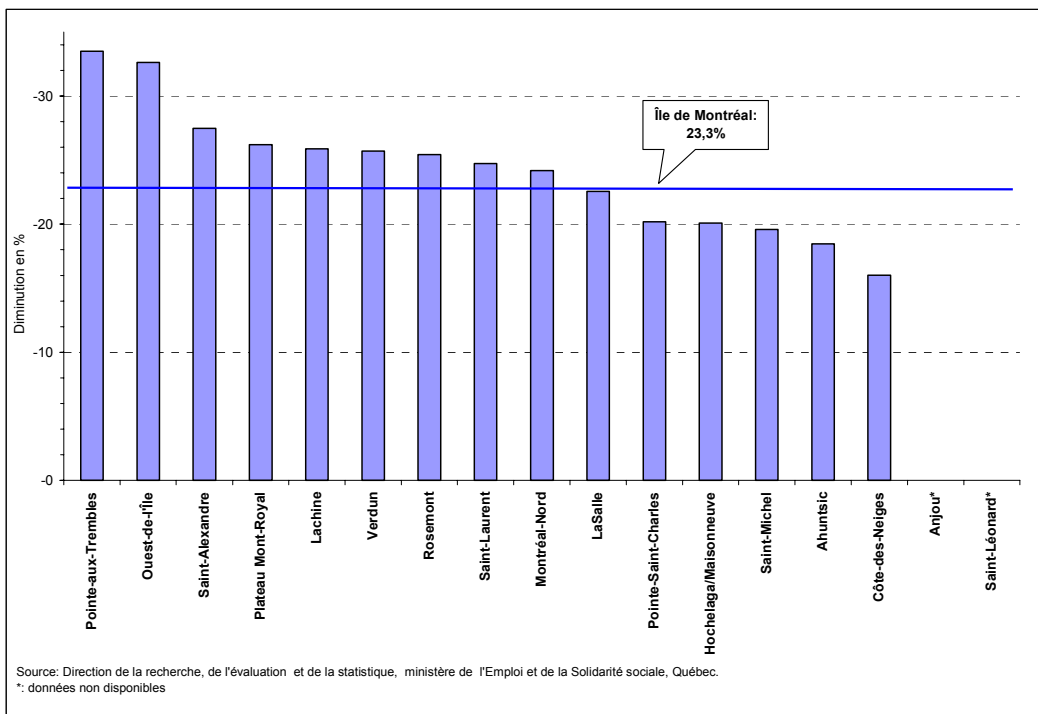
À l'opposé, sept CLE totalisent moins de 20% des prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail : Anjou (1,6%), Lachine (2,0%), Ouest-de-l'île (2,8%),

<sup>3</sup> Les 6 710 prestataires revendicateurs du statut de « réfugié » ne sont pas répartis par CLE.

Saint-Alexandre (3,0%), LaSalle (3,3%), Pointe-aux-Trembles (3,3%) et Saint-Léonard (3,5%).

Cependant, le nombre de prestataires a diminué dans tous les CLE entre mars 1997 et mars 2000 (*graphique 25*). Il a diminué de près du quart dans l'ensemble de l'île de Montréal, mais du tiers, donc encore plus, dans les CLE Pointe-aux-Trembles et Ouest-de-l'île. Il n'a diminué que du cinquième environ dans les CLE Pointe-Saint-Charles, Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Michel et Ahuntsic et de seulement 16% dans le CLE Côte-des-Neiges.

**Graphique 25: Taux de variation du nombre de prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail entre mars 1997 et mars 2000 par CLE, île de Montréal**

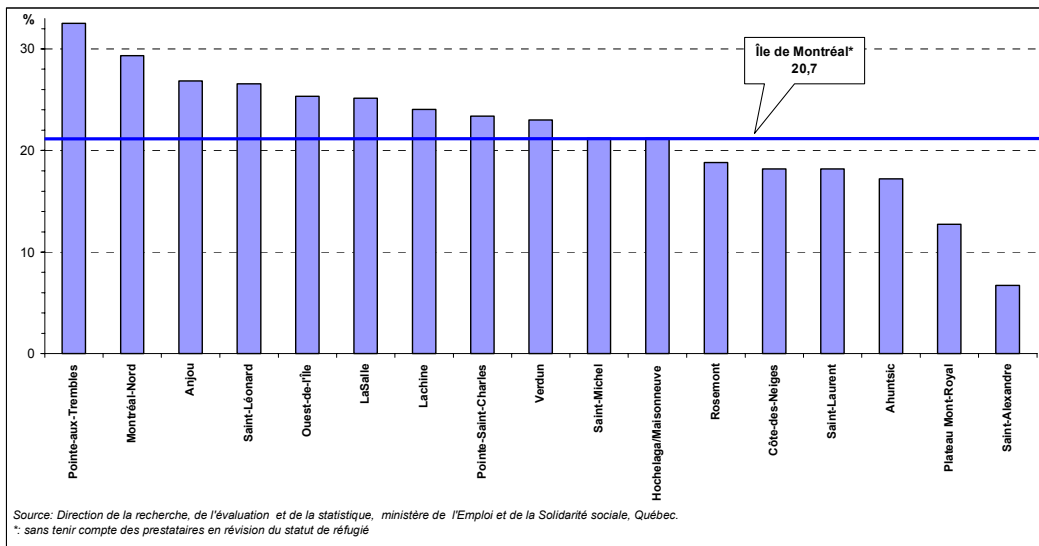


## Les prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail, chefs de famille monoparentale

Une autre variable liée à l'employabilité est la modalité de vie; il est notamment plus difficile pour les chefs de famille monoparentale de s'insérer dans le marché du travail. À l'échelle de l'ensemble de l'île de Montréal, les prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail sont chefs de famille monoparentale dans un cas sur cinq (*graphique 26*).

La proportion monte cependant à 25% dans les CLE LaSalle et Ouest-de-l'Île, à 27% dans les CLE Saint-Léonard et Anjou, à presque 30% dans le CLE Montréal-Nord et au tiers dans le CLE Pointe-aux-Trembles. Elle est par contre beaucoup moins élevée dans les CLE centraux de Saint-Alexandre et Plateau Mont-Royal, habités par beaucoup moins de familles que les autres CLE de l'île.

*Graphique 26 : Proportion de chefs de famille monoparentale chez les prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail par CLE, île de Montréal, mars 2000*



## Durée des prestations

À l'échelle de l'ensemble de l'île de Montréal, le huitième (12%) des prestataires en mars 2000 le sont depuis au moins 10 ans de suite, mais plus du quart (27%) ont accumulé au moins 10 ans de prestations depuis janvier 1975 (*tableau 8*). De plus, bien que le nombre total de prestataires ait diminué de 23% depuis mars 1997, celui des prestataires depuis au moins 10 ans a augmenté de 15%.

**Tableau 8 : Durée des prestations, prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail, île de Montréal, mars 2000**

	Depuis la dernière admission		Cumulative depuis janvier 1975	
	Effectifs	%	Effectifs	%
TOTAL	115 739	100,0	115 739	100,0
Moins de deux mois	3 593	3,1	1 529	1,3
De 2 à 5 mois	13 992	12,1	6 069	5,2
De 6 à 11 mois	13 445	11,6	7 161	6,2
De 1 à 2 ans	17 360	15,0	10 566	9,1
De 2 à 4 ans	19 588	16,9	17 027	14,7
De 4 à 10 ans	33 392	28,9	41 944	36,2
10 ans et plus	14 369	12,4	31 443	27,2

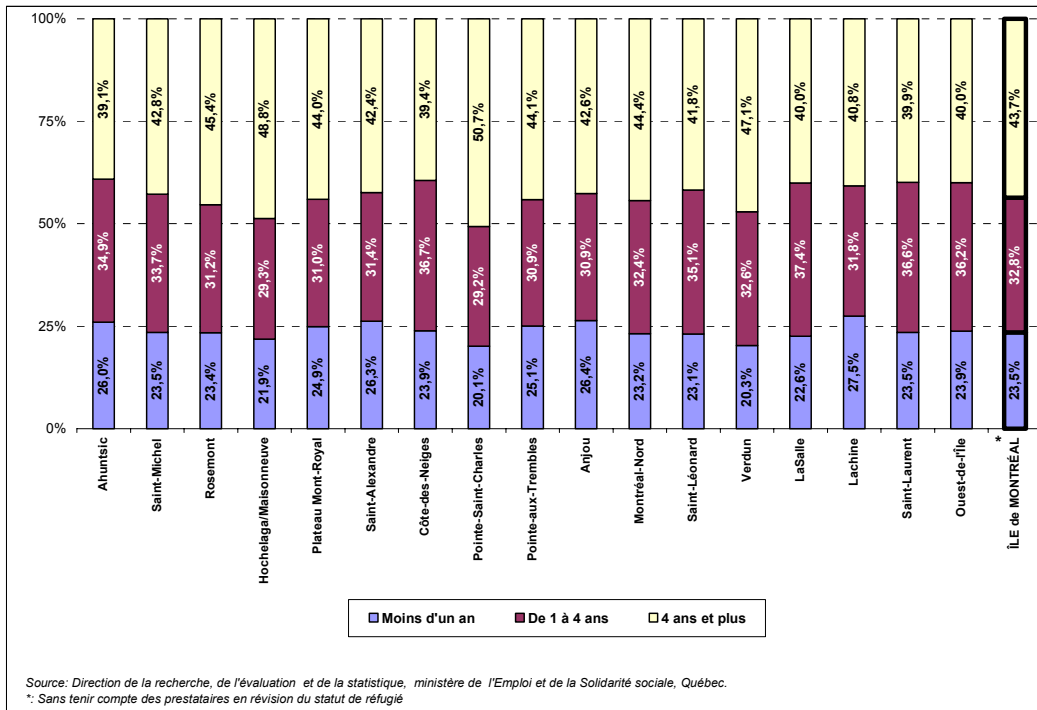
Source : Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Québec.

La durée depuis la dernière admission à l'assistance-emploi varie assez peu d'un CLE à l'autre (*graphique 25*). Pour tous les CLE, elle est d'au moins quatre ans dans 40 à 50% des cas, et de moins d'un an dans 20 à 30% des cas.

Les durées plus élevées sont plus fréquentes qu'ailleurs sur l'île de Montréal dans les CLE de Pointe-Saint-Charles (50,7%), Hochelaga-Maisonneuve (48,8%) et Verdun (47,1%).

Par ailleurs, il y a une plus forte proportion de prestataires depuis relativement peu de temps (moins d'un an) dans les CLE de Lachine (27,5%), Anjou (26,4%), Saint-Alexandre (26,3%) et Ahuntsic (26,0%) (*graphique 27*).

**Graphique 27 : Durée des prestations depuis la dernière admission par CLE, prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail, île de Montréal, mars 2000**



Pour ce qui est des durées de prestations de un à quatre ans, elles sont plus nombreuses dans les CLE LaSalle (37,4%) et Côte-des-Neiges (36,7%). À l'inverse, les durées de prestations de un à quatre ans sont moins nombreuses dans les CLE Pointe-Saint-Charles (29,2%) et Hochelaga-Maisonneuve (29,3%).

## LEXIQUE

---

**Chômeurs** : personnes âgées de 15 ans et plus qui, pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement, étaient sans emploi rémunéré, étaient prêtes à travailler et:

- a) avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou
- b) avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi ou
- c) avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

*Chômeur n'est pas synonyme de prestataire de l'assurance-emploi.*

**Famille de recensement** : un couple marié avec ou sans fils ou filles jamais mariés, ou un couple vivant en union libre avec ou sans fils ou filles jamais mariés, ou un parent seul qui vit avec un ou plusieurs fils ou filles jamais mariés.

**Famille monoparentale** : un parent seul qui vit avec un ou plusieurs fils ou filles jamais mariés, quel que soit l'âge des fils et des filles, donc y compris les parents seuls qui vivent avec un ou plusieurs fils ou filles adultes, à condition que ces derniers n'aient jamais été mariés.

**Immigrants** : voir « population immigrante ».

**Nés à l'extérieur du Canada** : voir « population immigrante ».

**Personnes à faible revenu** : personnes sous le seuil de faible revenu selon Statistique Canada. On a arbitrairement estimé que les familles consacrant au moins 20 % de leur revenu de plus que la moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement (donc aux biens de première nécessité) sont « dans le besoin », et que les personnes qui font partie de ces familles sont à faible revenu.

**Personnes inactives** : personnes âgées de 15 ans et plus qui, pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement (14 mai 1996), n'étaient ni occupées ni en chômage.

**Personnes occupées** : personnes âgées de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine ayant précédé le jour du recensement (14 mai 1996) :

- a) avaient fait un travail quelconque contre rémunération ou à leur compte ou
- b) étaient temporairement absentes de leur travail ou de l'entreprise toute la semaine à cause de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail, ou encore pour d'autres raisons.

**Population active** : personnes âgées de 15 ans et plus, qui étaient soit occupées (voir « personnes occupées »), soit en chômage (voir « chômeurs ») pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement (14 mai 1996).

**Population immigrante** : personnes qui sont des immigrants reçus ou qui l'ont déjà été. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. Les concepts de population immigrante et de population née à l'extérieur du Canada ne sont pas tout à fait identiques. En effet, la plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés ici (les enfants du personnel diplomatique d'un autre pays qui sont nés au Canada). D'autre part, la plupart des personnes nées à l'extérieur du Canada sont immigrantes, mais certaines sont citoyennes canadiennes de naissance même si elles sont nées à l'étranger, parce qu'au moment de leur naissance, au moins l'un de leurs deux parents était citoyen canadien.

**Prestataires de l'assistance-emploi** : personnes capables de travailler ou présentant certaines contraintes à l'emploi (sévères ou temporaires) qui reçoivent de l'aide financière de dernier recours parce qu'elles n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

**Prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail** : prestataires de l'assistance-emploi (voir ce terme) aptes à être intégrés ou réintégrés au marché du travail (personnes sans contrainte à l'emploi et celles présentant des contraintes temporaires à l'emploi).



**Prestataires de l'assurance-emploi** : pour les fins de l'étude, les termes « Prestataires de l'assurance-emploi » se limitent aux personnes **aptes au travail** qui reçoivent de l'aide financière du gouvernement fédéral parce qu'elles ont cessé d'être rémunérées par leur employeur et qu'elles ont exercé un emploi assurable pendant un certain nombre d'heures, en excluant les prestataires qui reçoivent des prestations de maternité, parentales ou de maladie.

**Professions** : les statistiques concernant les professions sont établies en fonction de la classification nationale des professions (CNP). Pour les fins d'analyse, nous ne retenons que les 26 grands groupes (2 chiffres) que nous avons regroupés en fonction des niveaux de compétence indiqués dans la classification nationale des professions. Dans cette classification, les postes de gestion n'ont pas été classés dans une catégorie de niveaux de compétence; ils forment ici la catégorie « cadres et personnel de gestion ».

*Le niveau de compétence A* (personnel professionnel) est attribué aux postes qui exigent généralement un diplôme universitaire.

*Le niveau de compétence B* (personnel technique et spécialisé) regroupe les postes qui exigent généralement un diplôme d'études collégiales ou une formation équivalente.

*Le niveau de compétence C* (personnel intermédiaire) est celui des postes qui demandent un certificat d'études secondaires ou une expérience de travail spécifique.

*Le niveau de compétence D* (personnel élémentaire) regroupe les postes élémentaires et de manœuvres qui exigent un minimum d'études : quelques années d'études secondaires et une brève démonstration du travail.

Source : Emploi et Immigration Canada : « Classification nationale des professions », LM-248-12-92F au catalogue.

**Rapport emploi-population** : voir « taux d'emploi ».

**Résidents non permanents** : revendicateurs du statut de réfugié et titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel.

**Revenu total médian** : valeur du revenu séparant en deux parties égales la population : la moitié de la population a un revenu inférieur à cette valeur, et l'autre moitié, un revenu supérieur.

**Scolarité** : plus haut niveau atteint.

Niveau inférieur à la 9 <sup>e</sup> année	Dernière année d'études primaires ou secondaires, terminée ou non. La 9 <sup>e</sup> année correspond au secondaire III.
De la 9 <sup>e</sup> à la 13 <sup>e</sup> année	Études secondaires, terminées ou non. La <i>Versification</i> dans les collèges classiques du Québec correspond à la 11 <sup>e</sup> année.
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	Plusieurs années de formation à titre d'apprenti ou cours dans un établissement d'enseignement (école de métiers, école de formation professionnelle, centre d'emploi ou collège communautaire) ou une combinaison des deux.
Autres études non universitaires seulement	Au moins une année de scolarité terminée (avec ou sans certificat ou diplôme), dans tout établissement autre qu'une université ou une école primaire ou secondaire (par exemple une école de sciences infirmières, un collège communautaire, un cégep, un institut de technologie ou un collège commercial privé), que l'établissement en question exige ou non un diplôme d'études secondaires comme condition d'admission. Les études en <i>Belles-Lettres</i> et en <i>Rhétorique</i> dans les collèges classiques du Québec sont incluses dans cette catégorie.
Études universitaires	Au moins une année de scolarité terminée dans un établissement d'enseignement décernant des grades. Les niveaux <i>Philo I</i> et <i>Philo II</i> dans les collèges classiques du Québec sont considérés comme des années d'études universitaires.

**Secteurs d'activités :** (Statistique Canada : Classification type des industries 1980, 12-501 au catalogue)

**Secteur secondaire :** Industries manufacturières et de la construction.

**Services à la consommation :** Commerce de gros, Commerce de détail, Hébergement, restauration et autres services .

**Services à la production :** Transport et communications, Finances, assurances et immobiliers, Services aux entreprises.

**Services publics :** Services gouvernementaux, Services d'enseignement, Services de soins de santé et des services sociaux.

**Secteur primaire :** Industrie agricole et des services connexes, Industries de la pêche et du piégeage, Industries de l'exploitation forestière, Industries des mines, carrières et puits de pétrole.

**Secteur secondaire :** regroupe l'industrie de la construction et l'industrie manufacturière. Cette dernière a été classée en fonction de l'intensité technologique des établissements.

*Industries manufacturières de haute et moyenne-haute technologie :* Aérospatiale, Ordinateurs et machines de bureau, Électronique-communications, Pharmaceutique, Instruments scientifiques, Véhicules automobiles, Machines et appareils électriques, Industries chimiques, Autres matériels de transport, Machines non électriques.

*Industries manufacturières de moyenne-faible technologie :* Caoutchouc et matières plastiques, Construction navale, Autres industries manufacturières, Métaux non ferreux, Produits minéraux non métalliques, Ouvrage en métaux, Raffinage du pétrole, Métaux ferreux.

*Industries manufacturières de faible technologie :* Papier, Imprimerie et édition, Textile, Habillement et cuir, Alimentation, Boissons et tabac, Bois et meubles.

*« La notion d'intensité technologique qui sous-tend cette nouvelle classification des activités manufacturières tient compte à la fois de l'effort technologique propre au secteur et de la technologie incorporée dans les achats de biens intermédiaires et d'équipement. » [OCDE/GD (97) 216, p. 3].*

**Taux d'activité :** pourcentage de la population active totale (voir «population active totale») par rapport à la population âgée de 15 ans et plus.

**Taux d'emploi** (appelé «rapport emploi-population» au recensement) : pourcentage de la population active occupée (voir «personnes occupées») par rapport à la population totale de 15 ans et plus.

**Taux de couverture :** le taux de couverture traduit la part des emplois occupés par des habitants du CLE.

**Taux de chômage :** pourcentage de la population active en chômage (voir «chômeurs») par rapport à la population active totale.